



Envoyé en préfecture le 12/03/2025

Reçu en préfecture le 12/03/2025

Publié le

ID : 093-219300100-20250308-DCM2025_001-DE

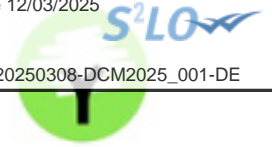
S²LO

BONDY
Heureux sous son ombre

RAPPORT SUR L'EGALITE FEMMES – HOMMES 2024



[Ville-bondy.fr](http://ville-bondy.fr)



Edito

Promotion de l'Égalité Femmes-Hommes à Bondy

L'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu crucial, particulièrement dans des territoires où les inégalités sociales et économiques sont exacerbées. À Bondy, en Seine-Saint-Denis, cette problématique se manifeste sous plusieurs formes, notamment à travers l'accès à l'emploi, les violences domestiques, la répartition des tâches ménagères, et les stéréotypes de genre profondément ancrés.

Axe 1 : Éducation et Sensibilisation

L'éducation est un levier essentiel pour promouvoir l'égalité des sexes dès le plus jeune âge. Sensibiliser les enfants, les jeunes adultes, et les familles aux questions d'égalité femmes-hommes est primordial. Des ateliers dans les écoles, des débats, et des projections de films peuvent aider à déconstruire les stéréotypes de genre et encourager une culture d'égalité.

Axe 2 : Accès à l'Emploi

Faciliter l'insertion professionnelle des femmes est une priorité pour réduire l'écart d'accès à l'emploi entre les sexes. La municipalité s'engage dans la création de formations spécifiques, de partenariats avec des entreprises locales, et de dispositifs d'accompagnement vers l'emploi. L'initiative de la Maison de l'entreprenariat des femmes vise à soutenir cet effort.

Axe 3 : Prévention et Lutte contre les Violences

Les violences conjugales et sexuelles sont des problématiques souvent sous-estimées. La mise en place de structures d'écoute et de soutien est cruciale. En 2025, le nouveau réseau V.I.F (Violences Intra-Familiales) sera instauré pour améliorer la prise en charge des violences faites aux femmes.

Axe 4 : Valorisation des Rôles Féminins

Mettre en avant les femmes leaders dans les associations, la politique locale, et les entreprises est essentiel pour changer les perceptions sur la place des femmes dans la société. Ces femmes peuvent devenir des modèles inspirants pour les jeunes générations.

Axe 5 : Infrastructures et Soutien pour la Conciliation Travail-Famille

Pour aider les femmes à concilier vie professionnelle et responsabilités familiales, la municipalité propose des espaces d'accueil et des horaires flexibles. La révision des services d'accueil et démarches en ligne vise à mieux répondre aux besoins des femmes bondynoises.

Axe 6 : Mobilisation des Hommes

L'égalité concerne également les hommes. Leur implication est clé pour promouvoir un partage équitable des tâches domestiques et le respect des femmes. Des campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes hommes sont essentielles pour influencer positivement leurs attitudes.

L'écart salarial persiste en raison de la ségrégation professionnelle, de la sous-évaluation des métiers féminisés et des interruptions de carrière liées aux charges familiales. Cette inégalité freine non seulement les femmes, mais aussi la société dans son ensemble.

Sensibiliser et Impliquer les Hommes :

- **Transparence des salaires** : Encourager le suivi et la correction des écarts avec l'implication des hommes à des postes clés.
- **Éducation et sensibilisation** : Déconstruire les biais dès le plus jeune âge pour promouvoir une culture d'égalité.
- **Valorisation du congé paternité** : Favoriser le partage des responsabilités pour rééquilibrer les carrières.
- **Engagement des dirigeants** : Impliquer les hommes en leadership dans la mise en place de pratiques salariales équitables.

Pour Bondy, la volonté d'aller plus loin dans cette démarche en 2025 repose sur des actions concrètes :

- La mise en place d'ateliers et de formations pour sensibiliser employeurs et salariés aux inégalités salariales.
- Le développement de dispositifs favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle pour tous les travailleurs.
- Le soutien aux entreprises locales dans l'adoption de pratiques de rémunération transparente et équitable.

Poursuivre la dynamique amorcée en 2023 et 2024 permettra de consolider ces avancées et de faire de Bondy une ville exemplaire en matière d'égalité femmes-hommes. L'implication des hommes dans ce combat est une nécessité pour bâtir une société plus juste et solidaire.



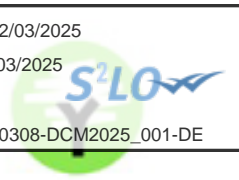
Chanaz RODRIGUES

Conseillère municipale - Égalité femmes-hommes, lutte contre les violences et les discriminations, aide aux victimes -
Conseillère territoriale



Stephen HERVE

Maire de Bondy
Conseiller régional



égalité FEMMES HOMMES

“Il est plus facile de proclamer l'égalité que de la réaliser.”

Édouard Herriot

BONDY
MARS POUR L'ÉGALITÉ

Mercredi 6 mars
 DOCUMENTAIRE : 20h30
 L'homme qui répare les femmes
 le crime d'oppression
 ► Centre Culturel - 01 83 74 57 13

Du 7^e au 24 mars
 EXPOSITION
 L'égalité c'est pas sortir
 le droit ça se travaille
 ► MJC Brassens - 01 48 47 04 80

Jeudi 7 mars
 CONFÉRENCE : de 14h à 16h30
 L'autisme pour une meilleure compréhension
 ► Palais des sports

Vendredi 8 mars
 ATELIERS
 «L'atelier art du parfumeur» - 15h
 «Relaxation et bien-être» - 17h30
 ► MJC Brassens - 01 48 47 04 80

MUSIQUE ET CONTE : 17h30 et 19h
 Histoires de filles
 Histoires de femmes
 ► MJC Brassens

CONCERTS : 20h30
 «Roses des vents»
 ► Ferme Caillard - 01 48 50 41 31

Lundi 11 mars
 CINÉ-DEBAT «La petite vendeuse» - 17h30
 ► MJC Brassens - 01 48 50 53 08

Mardi 12 mars
 CINÉ-DEBAT «La petite vendeuse» - 17h30
 ► Espace Nelson Mandela - 01 48 50 53 08

PRÉVENTION SANTÉ : 10h30. Ouvert tous
 les jours
 Dépistage du diabète et sensibilisation
 et hépatite du cancer colorectal
 ► Hall de l'Hôtel de Ville - 06 64 02 87 50

Jeudi 14 mars
 ATELIER : «Membres des votes» 10h
 ► Maison des parents - Ouvert à tous

Vendredi 22 mars
 BRUNCH DÉBATS
 Sensibilisation et prévention aux violences
 sexuelle dans le milieu sportif
 ► Stade Robert Cassa

Samedi 23 mars
 PRÉFÈRE LE MUSÉE - 10h à 11h
 Lutter contre les addictions aux écrans
 ► Centre Méliès - Gratuit et ouvert à tous
 01 83 74 57 50

Plus de renseignements
www.ville-bondy.fr

BONDY

Anita voudrait plus de bancs dans les rues.
 Et vous, vous voulez quoi
 pour votre ville ?

Proposez
 vos idées
 pour améliorer
 votre ville

jusqu'au 15 janvier 2024

BONDY **JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES**

8 mars 2024
 Maison de Quartier
 Georges Brassens
 Ateliers
 de 10h à 12h
 «L'art du parfumeur»
 14h30 - 16h30
 «Relaxation et bien-être»
 proposé par l'association
 «Sport Aïma» - sur inscription

Bibliothèque
 Musique et contes
 Histoires de filles
 Histoires de femmes
 17h30 - Jeune public
 19h - Ados et adultes

Concert
 Roses
 des Vents
 Ferme Caillard
 20h30

Plus de renseignements : www.ville-bondy.fr



Mars pour l'égalité 2024



Mars pour l'égalité 2024



SOMMAIRE

I- Égalité Professionnelle femmes – hommes données 2024

Page 4

II- Bondy : La politique municipale en faveur des égalités femmes – hommes et des luttes contre les violences faites aux femmes

Page 24

III- Plan d'action 2025

Page 50

IV- Annexe

Page 54

Introduction



Depuis de nombreuses années, la ville de Bondy, en raison de son implication directe auprès des communautés et en partenariat avec les associations locales, s'affirme comme le chef de file dans la bataille contre les discriminations basées sur le genre.

Malgré des avancées en matière d'égalité de genre en France depuis la fin du XXe siècle, les disparités et les biais discriminatoires demeurent tenaces et profondément ancrés dans divers domaines de la société, allant de la famille à l'environnement professionnel, sans oublier le sport et la culture. Dans le contexte de changements majeurs, notamment en lien avec la pandémie de Covid-19 et le réchauffement climatique, elles sont aujourd'hui plus que jamais au centre de l'attention.

La connaissance approfondie du territoire et l'éventail des compétences de la municipalité constituent un avantage essentiel pour rectifier les disparités, modifier les perceptions et déconstruire les stéréotypes. Ses actions bénéficient progressivement d'un renforcement grâce à un ensemble de contraintes légales.

Cela inclut particulièrement la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes qui insiste sur l'importance cruciale des collectivités dans l'atteinte d'une véritable égalité et met en exergue l'obligation de générer chaque année un rapport annuel concernant la situation à cet égard.

Selon le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, les collectivités territoriales comptant plus de 20 000 habitants sont tenues de préparer un rapport concernant l'état de l'égalité entre les sexes avant d'engager des discussions sur le projet de budget.

Ce rapport (Edition 2024) de la ville de Bondy concerne la situation en matière d'égalité intéressant le fonctionnement de la collectivité ainsi que les politiques qu'elle mène sur son territoire.

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est permettre à chacune et chacun d'accéder aux mêmes droits, et aux mêmes opportunités.

L'édition 2024 du Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est élaborée conformément à l'article L. 132-11 du Code général de la fonction publique. Le document expose les actions et les réussites en matière d'égalité professionnelle durant l'année 2024.

Il commence par évoquer l'actualité de la politique d'égalité professionnelle en faisant le point sur l'accord du 30 novembre 2018 portant sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes dans la fonction publique, ainsi que sur la loi du 6 août 2019 concernant la transformation de la fonction publique.

On note aussi l'engagement croissant des employeurs du secteur public, de plus en plus nombreux à participer à des initiatives de labellisation pour promouvoir l'égalité professionnelle et la diversité.

Le rapport souligne également les initiatives et programmes de soutien destinés à encourager et à simplifier l'avancement des femmes dans leur trajectoire professionnelle.

Enfin, il présente sous forme de résumés les retours d'expérience et les pratiques novatrices provenant des trois branches de la fonction publique, concernant la promotion d'une culture de l'égalité, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, la prise en compte de la parentalité. Il met également l'accent sur les initiatives mises en œuvre dans le contexte du fonds dédié à l'égalité professionnelle.

Le rapport comporte 3 parties :

➔ **La partie 1** présente la politique des ressources humaines en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de la commune de Bondy en tant qu'employeur.

➔ **La partie 2** concerne la politique sur le territoire en matière d'égalité femmes - hommes. Cette partie dresse le bilan des actions conduites sur le territoire, fait état des moyens mobilisés à cette fin et présente les orientations de la municipalité en matière de droits des femmes et de luttes contre les violences faites aux femmes.

Précision méthodologique :

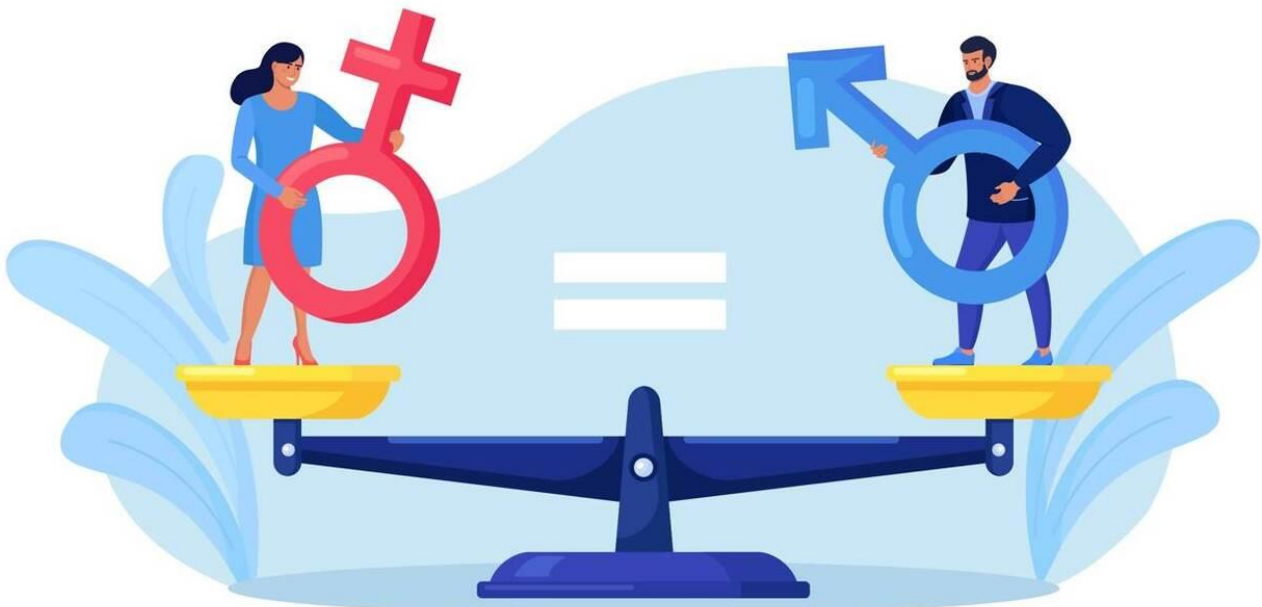
La direction des ressources humaines a réalisé la première partie du rapport relative à la politique des ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les données recueillies concernent principalement l'année 2024. Elles sont issues du bilan social de la ville et plus largement de l'ensemble des services des ressources humaines.

La mission égalité femmes - hommes et lutte contre les discriminations a rédigé en partenariat avec l'ensemble des services de la ville, la seconde partie du rapport relative à la politique d'égalité femmes – hommes menée sur la ville de Bondy.

➔ **La partie 3** présente les perspectives d'actions pour les années 2025-2026



I- Égalité Professionnelle femmes – hommes données 2024



Introduction

La mairie de Bondy s'engage depuis de nombreuses années à promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de son administration. Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large de favoriser l'inclusion et la diversité, en assurant à chaque employé un environnement de travail équitable et respectueux.

En 2024, cet engagement est renforcé par l'analyse des données des ressources humaines, offrant une perspective claire et concrète sur les progrès réalisés et les défis à relever.

Objectifs du Rapport

L'objectif principal de ce rapport est de fournir une analyse détaillée de la situation actuelle en matière d'égalité professionnelle au sein de la mairie de Bondy. Il vise à :

- Évaluer la répartition des genres dans les différentes catégories d'emploi.
- Identifier les écarts salariaux entre les hommes et les femmes.
- Analyser les opportunités de formation et de développement professionnel offertes aux employés de tous genres.
- Suggérer des actions concrètes pour améliorer l'équité et promouvoir un environnement de travail inclusif.

Méthodologie

Les données utilisées pour ce rapport proviennent des ressources humaines de la mairie de Bondy et incluent des statistiques sur l'emploi, les salaires, les promotions, et les formations. Ces données ont été analysées pour identifier des tendances et des disparités significatives.

Des entretiens avec les employés et les responsables des ressources humaines ont également été menés pour recueillir des perspectives qualitatives (Creps, plan de formations, évolutions professionnelles...)

Importance de l'Égalité Professionnelle

Promouvoir l'égalité professionnelle entre femmes et hommes est non seulement une question de justice sociale, mais c'est aussi un levier d'efficacité organisationnelle. Des études montrent que la diversité des genres au sein des équipes conduit à une meilleure prise de décision, à une innovation accrue et à une satisfaction accrue des employés. En tant qu'institution publique, la mairie de Bondy a la responsabilité de montrer l'exemple et de contribuer à un changement positif dans la société.

Ce rapport servira de base pour élaborer un plan d'action stratégique visant à combler les lacunes identifiées et à renforcer les initiatives existantes en faveur de l'égalité professionnelle.



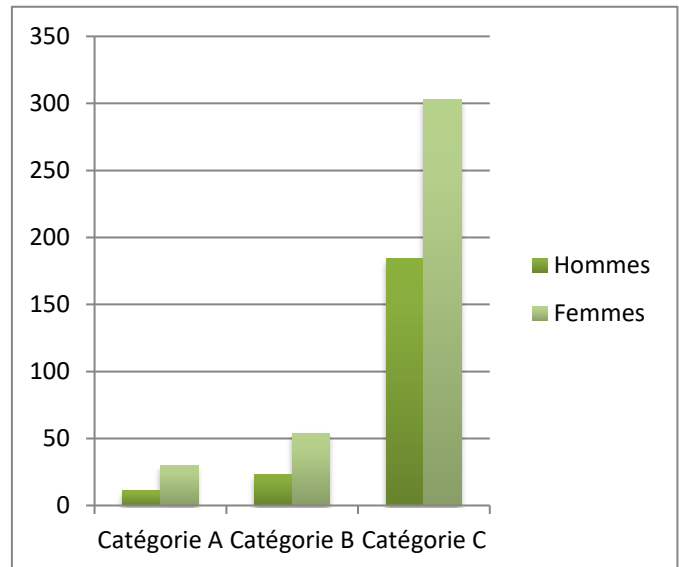
A-Les effectifs



1- Répartition des agents permanents en effectifs physiques au 31 décembre 2024 par catégorie et genre :

Titulaires

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	11	30	41
Catégorie B	23	54	77
Catégorie C	184	303	488
Total	219	387	605



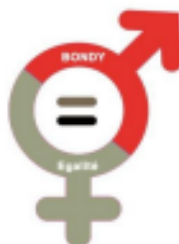
Observations Générales

- La **catégorie C** représente le plus grand nombre d'agents de la ville, tant chez les hommes que chez les femmes, représentant une majorité significative du total.
- Les **femmes** sont plus nombreuses que les **hommes** dans chaque catégorie, avec un total de 387 femmes par rapport à 219 hommes.

Répartition par Catégorie

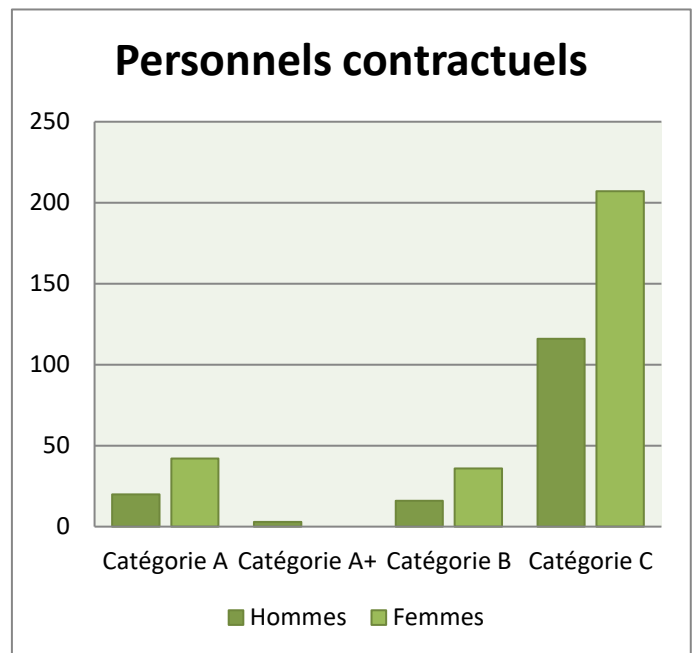
- Dans la **Catégorie A**, les femmes représentent environ 73% des agents.
- La **Catégorie B** montre une tendance similaire, avec les femmes constituant environ 70% du personnel communal.
- Pour la **Catégorie C**, la proportion de femmes est légèrement plus élevée, à environ 62%.

La prédominance des femmes dans les différentes catégories est un signe encourageant du progrès vers l'égalité des sexes. Toutefois, il est crucial de continuer à lutter pour éliminer les obstacles restants et garantir que l'égalité femmes-hommes devienne une réalité dans tous les aspects de la vie.



2- Personnels contractuels

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	20	42	62
2Catégorie A+	3		3
Catégorie B	16	36	52
Catégorie C	116	207	323
Total	155	285	440



Observations :

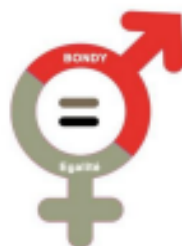
↳ **Catégorie A** : Cette catégorie regroupe 62 personnes, avec une majorité de femmes (42) par rapport aux hommes (20).

8↳ **Catégorie A+** : La catégorie A+ est la moins importante, elle concerne la direction générale.

↳ **Catégorie B** : Comme pour la catégorie A, il y a plus de femmes (36) que d'hommes (16), totalisant 52 personnes.

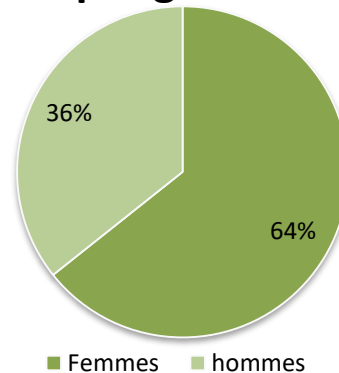
↳ **Catégorie C** : C'est la catégorie la plus nombreuse avec 323 personnes, dont 207 femmes et 116 hommes.

La répartition des personnels contractuels montre une prédominance des femmes dans la plupart des catégories, en particulier dans les catégories A et C. La catégorie C est la plus nombreuse, représentant à elle seule plus de 70% du total des personnels contractuels.



3- Effectif global de la ville :

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	31	72	103
Catégorie A+	3		3
Catégorie B	39	90	129
Catégorie C	300	510	811
Total général	373	672	1045

Répartition des effectifs par genre

Le total général de l'effectif permanent de la ville pris en compte pour l'établissement de ce rapport est de 1045 personnes, avec une représentation importante de femmes (672) par rapport aux hommes (373). La majorité des effectifs se concentre dans la Catégorie C, ce qui indique des emplois ou rôles plus nombreux ou accessibles dans cette catégorie spécifique.

La ville de Bondy présente depuis plusieurs années une réelle dynamique intéressante en matière de répartition hommes-femmes et de concentration professionnelle.

4- Répartition des agents permanents en équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre 2024 par statut, catégorie et genre :

Catégorie	Hommes	Femmes	Ensemble ETP
Catégorie A	29,53	65,31	94,84
Catégorie A+	3,00		3,00
Catégorie B	37,70	84,31	122,01
Catégorie C	292,03	481,55	773,58
Total général	362,26	631,17	993,43

- ↪ La catégorie A montre une proportion plus élevée de femmes par rapport aux hommes.
- ↪ Seuls les hommes sont représentés dans la catégorie A+.
- ↪ Dans la catégorie B, les femmes représentent plus du double du nombre d'hommes.
- ↪ La catégorie C est la plus grande en termes de nombre total d'ETP, avec une majorité significative de femmes.

Le total général des ETP montre une présence majoritaire de femmes (631,17 ETP) par rapport aux hommes (362,26 ETP), ce qui souligne l'importance de la diversité et de l'équilibre entre les genres dans l'organisation. La diversité est particulièrement marquée dans les catégories B et C, tandis que la catégorie A+ reste exclusivement masculine.

5- Répartition des agents titulaires en équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre 2024 par statut, catégorie et genre :

Catégorie	Hommes	Femmes	ETP Titulaires
Catégorie A	11,00	29,80	40,80
Catégorie B	23,00	51,75	74,75
Catégorie C	184,03	297,97	482,00
Total général	218,03	379,52	597,55

↳ **Catégorie A** : Cette catégorie compte un total de 40,80 ETP, avec une majorité de femmes (29,80 ETP) par rapport aux hommes (11,00 ETP).

↳ **Catégorie B** : Ici aussi, les femmes sont majoritaires avec 51,75 ETP contre 23,00 ETP pour les hommes, totalisant 74,75 ETP.

↳ **Catégorie C** : La plus grande catégorie en termes de volume, avec 482,00 ETP, où les femmes (297,97 ETP) surpassent largement les hommes (184,03 ETP).

Le total général des ETP atteint 597,55, avec une répartition qui montre une prédominance féminine (379,52 ETP) par rapport aux hommes (218,03 ETP). Cette tendance indique une participation significative des femmes dans les différentes catégories, particulièrement dans les Catégories B et C.





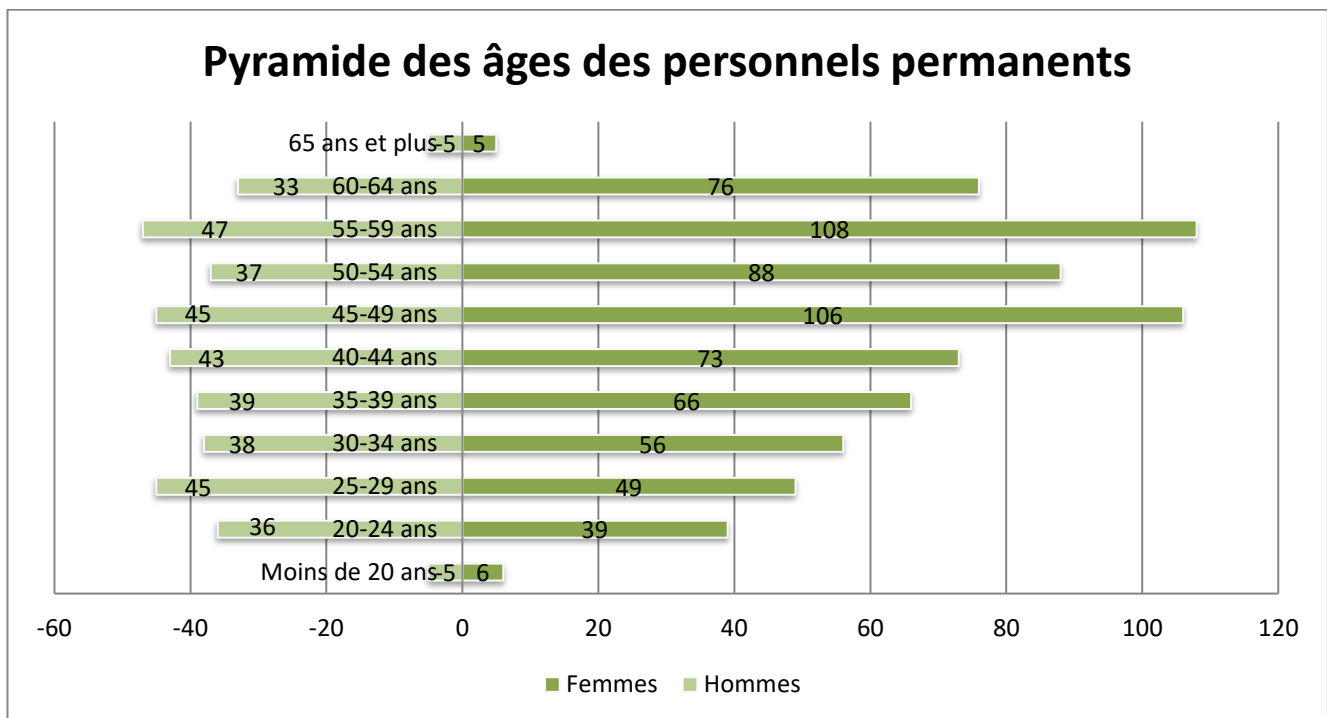
6- Répartition des agents contractuels en équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre 2024 par statut, catégorie et genre :

Catégorie	Hommes	Femmes	ETP Contractuels sur emploi permanent
Catégorie A	18,53	35,51	54,04
Catégorie A+	3,00		3,00
Catégorie B	14,70	32,56	47,26
Catégorie C	108,00	183,58	291,58
Total général	144,23	251,65	395,88

Globalement, les femmes représentent une part importante des effectifs dans les différentes catégories d'emploi permanent.

Cette répartition met en lumière la prépondérance des femmes dans la plupart des catégories, surtout dans les catégories A, B et C.

7- La pyramide des âges des agents permanents au 31 décembre 2024 se décline comme suit :



Les données montrent que les agents femmes sont plus nombreuses que les agents hommes au sein des effectifs de la municipalité de Bondy. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 45-49 ans.

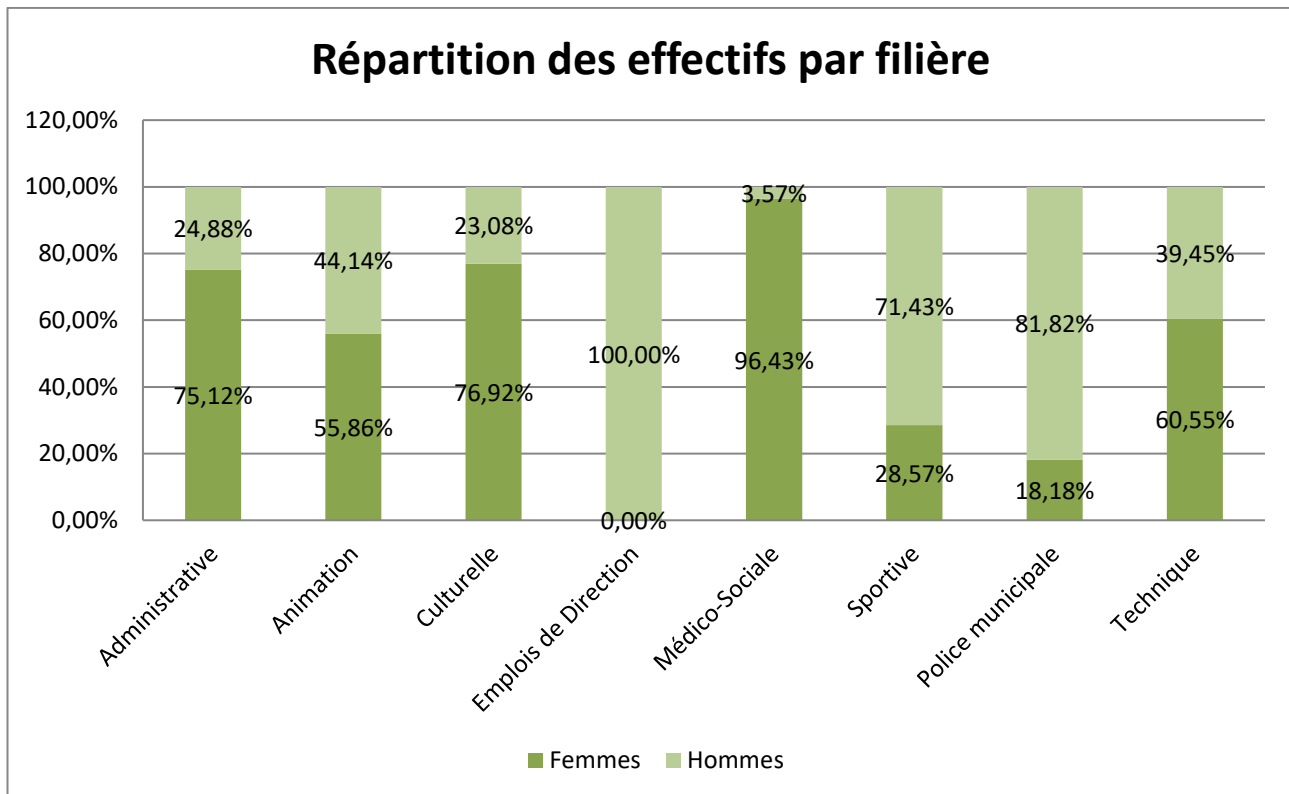
8- Répartition des Effectifs de Bondy

La répartition des effectifs pour la ville de Bondy montre une diversité dans les catégories professionnelles et une prédominance féminine notable. Voici un aperçu détaillé des différentes filières et catégories.

Filière	Catégorie	Femmes	%F/Global	Hommes	%H/Global	Total
Administrative	A	40	65,57%	21	34,43%	61
	B	13	72,22%	5	27,78%	18
	C	98	80,33%	24	19,67%	122
Total Administrative		151	75,12%	50	24,88%	201
Animation	B	12	41,38%	17	58,62%	29
	C	150	57,47%	111	42,53%	261
Total Animation		162	55,86%	128	44,14%	290
Culturelle	B	10	76,92%	3	23,08%	13
Total Culturelle		10	76,92%	3	23,08%	13
Emplois de direction	A+		0,00%	3	100,00%	3
Total Emplois de Direction			0,00%	3	100,00%	3
Médico-Sociale	A	24	88,89%	3	11,11%	27
	B	49	100,00%		0,00%	49
	C	8	100,00%		0,00%	8
Total Médico-sociale		81	96,43%	3	3,57%	84
Police municipale	B		0,00%	1	100,00%	1
	C	2	20,00%	8	80,00%	10
Total Police municipale		2	18,18%	9	81,82%	11
Sportive	A		0,00%	1	100,00%	1
	B	2	33,33%	4	66,67%	6
Total Sportive		2	28,57%	5	71,43%	7
Technique	A	8	57,14%	6	42,86%	14
	B	4	30,77%	9	69,23%	13
	C	252	61,61%	157	38,39%	4092
Total Technique		264	60,55%	172	39,45%	436
Total général		672	64,31%	373	35,69%	1045

Les effectifs totaux des agents pour la ville de Bondy se composent de 672 femmes, représentant 64,31% du personnel global, et 373 hommes, soit 35,69%, pour un total de 1045 personnes. Les femmes constituent ainsi environ deux tiers de l'ensemble des agents.

9- La répartition des effectifs par filière



Les données montrent une prédominance des femmes dans plusieurs filières, notamment dans les catégories médico-sociales et administratives, tandis que les hommes sont majoritaires dans les emplois de certaines catégories techniques.





B- Age et temps de travail



1- Moyenne d'âge des agents de la collectivité présent au 31 décembre 2024

	Âges des Femmes			Âges Hommes		
	Minimum	Moyenne	Maximum	Minimum	Moyen	Maximum
Catégorie A	25	45,2	65	26	45,4	65
Catégorie A+				38	48,0	56
Catégorie B	21	43,3	63	23	43,9	61
Catégorie C	18	45,5	65	18	41,3	66
Total général	18	45,2	65	18	41,9	66

↳ **Catégorie A** : Les femmes ont une moyenne d'âge de 45,2 ans, tandis que les hommes ont une moyenne légèrement supérieure de 45,4 ans.

↳ **Catégorie A+** : Seuls les hommes sont représentés, avec une moyenne d'âge de 48 ans.

↳ **Catégorie B** : La moyenne d'âge des femmes est de 43,3 ans, tandis que celle des hommes est de 43,9 ans.

↳ **Catégorie C** : Les femmes ont une moyenne d'âge de 45,5 ans, qui est plus élevée que la moyenne d'âge des hommes, qui est de 41,3 ans.

Globalement, la moyenne d'âge des agents de la collectivité ne diffère pas énormément entre les genres, bien que certaines catégories montrent des variations significatives. La catégorie C montre la plus grande disparité entre les moyennes d'âge des femmes et des hommes.

2- Age moyen au 31/12/2024 des agents titulaires par genre et par catégories :

Étiquettes de lignes	Min. de Age au 31/12/2024	Moyenne de Age au 31/12/2024	Max. de Age au 31/12/2024	Min. de Age au 31/12/2024	Moyenne de Age au 31/12/2024	Max. de Age au 31/12/2024
Catégorie A	31	50	65	42	52	62
Catégorie B	26	48	63	31	48	61
Catégorie C	27	50	65	25	48	66
Total général	26	50	65	25	48	66

Cette analyse révèle que, dans l'ensemble, l'âge moyen des agents est homogène entre les diverses catégories et genres, avec des âges moyens légèrement plus élevés pour les femmes dans les catégories A et B. Les différences d'âge minimum et maximum montrent une diversité d'expérience et de parcours professionnels parmi les agents.

3- Âge moyen au 31/12/2024 des agents contractuels permanent par genre et par catégories :

Étiquettes de lignes	Min. de Age au 31/12/2024	Moyenne de Age au 31/12/2024	Max. de Age au 31/12/2024	Min. de Age au 31/12/2024	Moyenne de Age au 31/12/2024	Max. de Age au 31/12/2024
Catégorie A	25	42	62	26	42	65
Catégorie A+				38	48	56
Catégorie B	21	36	60	23	37	60
Catégorie C	18	39	63	18	31	66
Age 2moyen global	18	39	63	18	33	66

En général, l'âge moyen des agents contractuels permanents varie légèrement entre les genres et les catégories. Les hommes de la catégorie A+ ont l'âge moyen le plus élevé à 48 ans. Pour les femmes, l'âge moyen le plus élevé se trouve dans la catégorie C à 39 ans. Les âges minimums et maximums montrent également une large gamme, reflétant la diversité des âges au sein de chaque catégorie.

4- Répartition des agents à temps complet et non complet, par genre et par filière :

Filière statutaire	Temps complet		Temps non complet	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Administrative	151	49		1
Animation	141	118	21	10
Culturelle	6	3	4	
Emplois fonctionnels		3		
Médico-sociale	77	2	4	1
Police municipale	2	9		
Sportive	2	5		
Technique	247	168	17	4

Cette répartition montre des tendances intéressantes dans les différentes filières, mettant en évidence des zones où un genre est plus représenté que l'autre.

5- Répartition des agents à temps complet par filière et par genre selon le temps de travail :

Filière statutaire	Temps partiel		Temps plein	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Administrative	7	3	144	46
Animation	8		133	118
Culturelle			6	3
Emplois fonctionnels				3
Médico-Sociale	6		71	2
Police municipale			2	9
Sportive			2	5
Technique	9		238	168
Total général	30	3	596	354

Les agents permanents recrutés à temps non complet représentent 6% de la totalité des emplois ; se situant dans la moyenne des collectivités de la petite couronne. Les emplois à temps non complet sont le plus représentés dans les filières animation et technique. Ils sont occupés à 80% par des agents féminins.

Les agents autorisés à exercer leur travail à temps partiels représentent 3% de la totalité des emplois à temps plein.



C- Rémunération



1- Les rémunérations

La rémunération mensuelle moyenne nette des emplois permanents présents au 31 décembre 2024 est de 1 969,55 € contre 1 941,84 € en 2023.

Catégorie statutaire	Femmes	Hommes	Total général
Catégorie A	2 669,89 €	3 008,78 €	2 884,96 €
Catégorie B	1 960,43 €	2 525,16 €	2 131,16 €
Catégorie C	1 775,53 €	1 918,49 €	1 828,59 €
Total général	2 019,80 €	2 101,50€	1 969,55 €

Les données montrent une augmentation globale des salaires mensuels moyens en 2024. Cependant, des disparités salariales entre les sexes persistent, nécessitant une attention pour promouvoir l'équité salariale.

2- Salaire net moyen avant impôts des agents titulaires au 31 décembre 2024 :

Salaire net moyen des agents titulaires présents au 31/12/2024

	Femmes	Hommes	Total général
Catégorie A	3076,60€	3 761,74 €	3 260,42 €
Catégorie B	2080,16 €	2 751,50 €	2280,69 €
Catégorie C	1 949,43 €	2 148,33 €	2024,83 €
Total général	2 055,04 €	2 292,72 €	2 140,94 €

En moyenne, les hommes perçoivent un salaire net supérieur de 237,68 € par rapport aux femmes. Ces chiffres soulignent des disparités salariales entre les sexes au sein des catégories professionnelles.

3- Salaire net moyen avant impôts des agents contractuels

Salaire net moyen des agents contractuels présents au 31/12/2024			
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	2 379,38 €	2 594,65 €	2 578,82 €
Catégorie B	1 780,83 €	2 199,80 €	1909,74 €
Catégorie C	1 520,98 €	1 551,94 €	1 532,10 €
Total général	1 680,30 €	1 831,34 €	1 733,51 €

Le salaire net moyen avant impôts est plus élevé pour les hommes que pour les femmes, avec une différence de 151,04 €.

Égalité Professionnelle Femme – Homme à la Mairie de Bondy en 2024

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes reste un enjeu majeur à Bondy, comme dans bien d'autres collectivités locales en France. La mairie de Bondy s'engage activement à réduire les écarts et à promouvoir un environnement de travail inclusif et équitable pour tous ses employés.

Données Statistiques 2024

Répartition des Employés par Genre

En 2024, la répartition des employés à la mairie de Bondy est la suivante :

- **Femmes** : 58%
- **Hommes** : 42%

Cette répartition montre une légère prédominance féminine au sein des effectifs municipaux.

Écarts de Salaire

Les écarts de salaire constituent un indicateur clé de l'égalité professionnelle. À Bondy, les efforts pour réduire ces écarts ont porté leurs fruits :

- L'écart de salaire moyen entre les femmes et les hommes est de **5%** en 2024, soit une réduction de 2% par rapport à l'année précédente.

Accès aux Postes à Responsabilité

La mairie de Bondy s'efforce d'assurer une représentation équilibrée dans les postes à responsabilité :

- **Femmes occupant des postes de direction** : 47%
- **Hommes occupant des postes de direction** : 53%

Cette répartition montre un progrès vers une parité dans les postes de leadership.

Initiatives de la Mairie

Programmes de Sensibilisation

Pour promouvoir l'égalité professionnelle, la mairie de Bondy a mis en place plusieurs programmes de sensibilisation :

- **Ateliers de formation sur l'égalité** : Pour tous les employés
- **Conférences et débats** : Animés par des experts en égalité des sexes

Politiques de Recrutement et de Promotion

La mairie s'engage à appliquer des politiques de recrutement et de promotion qui favorisent l'égalité :

- **Recrutement basé sur les compétences** : Plutôt que sur le genre
- **Mentorat pour les femmes** : Pour encourager leur accès aux postes à responsabilité

Conclusion

La mairie de Bondy continue de s'engager fermement en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les données de 2024 montrent des progrès significatifs, mais la mairie reconnaît qu'il reste encore du chemin à parcourir. Par le biais de politiques proactives et de programmes de sensibilisation, Bondy espère devenir un modèle d'égalité professionnelle dans le secteur public



II- Bondy : La politique municipale en faveur des égalités femmes – hommes et des luttes contre les violences faites aux femmes



A- Point sur le territoire bondynois :

La ville de Bondy, située en région Île-de-France, est une commune dynamique avec une population diverse. Selon le dernier recensement, la population bondynoise s'élève à **54 055 habitants**. Examinons de plus près la répartition de cette population par sexe et âge pour l'année 2020.

1- Répartition de la population par sexe

La population de Bondy est presque équitablement répartie entre femmes et hommes, ce qui est typique des zones urbaines en France. Voici un aperçu de la répartition :

- **Hommes** : 49%
- **Femmes** : 51%

2- Répartition de la population par âge

La démographie de Bondy montre une population relativement jeune, avec une répartition variée parmi les différentes tranches d'âge. Voici une estimation de la population par groupe d'âge :

- **0-14 ans** : 22%
- **15-24 ans** : 15%
- **25-54 ans** : 40%
- **55-64 ans** : 11%
- **65 ans et plus** : 12%

3- Analyse et implications

a- Jeunesse et dynamisme

La forte proportion de jeunes (0-24 ans) indique un potentiel de dynamisme et d'innovation pour la commune. Cela peut avoir des implications sur les politiques locales, notamment en matière d'éducation, de loisirs et de services à la jeunesse.

b- Vieillesse de la population

Bien que la population âgée de 65 ans et plus ne représente que 12% de la population totale, cette tranche d'âge pourrait croître en raison de l'allongement de l'espérance de vie. Cela nécessitera des adaptations dans les services de santé et les infrastructures pour les seniors.

4- Répartition de la Population par Statut Conjugal à Bondy en 2020

La ville de Bondy, située en région Île-de-France, présente une diversité de statuts conjugaux parmi ses habitants. Voici la répartition détaillée des habitants selon leur statut conjugal en 2020.

5- Statistiques de la Population

- **Mariés** : 23 257 habitants
- **PACS** : 907 habitants
- **Union libre** : 4 267 habitants
- **Divorcés** : 3 147 habitants
- **Veufs / Veuves** : 2 827 habitants
- **Célibataires** : 18 936 habitants

6- Analyse

Il est intéressant de noter que la majorité de la population de Bondy en 2020 est célibataire, représentant une part importante des habitants. Les personnes mariées constituent le deuxième groupe le plus important, ce qui reflète une tendance encore forte vers le mariage traditionnel. Ceux vivant en union libre et ceux en PACS montrent une diversité dans les formes d'engagements conjugaux modernes. Les chiffres des divorcés et des veufs révèlent également des aspects importants de la dynamique familiale et sociale de la ville.

Cette répartition met en lumière les tendances et les évolutions des modes de vie conjugaux à Bondy, tout en offrant un aperçu des structures familiales et des choix de vie des habitants

B- Lutter pour l'Égalité Femmes-Hommes : Une Priorité à Bondy

Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent dans tous les domaines, et il est crucial de passer de l'égalité formelle à une égalité réelle. Pour ce faire, la mobilisation de tous les acteurs sociaux, économiques et politiques doit s'intensifier et être ancrée dans la vie quotidienne des citoyennes et citoyens.

1- Une Mobilisation Politique Forte pour une égalité Réelle

Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent dans tous les domaines de la société, qu'il s'agisse de l'emploi, de l'éducation, de la représentation politique ou de l'accès aux droits fondamentaux. Consciente de ces enjeux, la municipalité de Bondy affirme avec conviction que l'égalité femmes-hommes doit être une réalité concrète et non un simple principe inscrit dans les textes. C'est pourquoi elle a fait de cette question une priorité politique intégrée dans l'ensemble de ses actions publiques.

2- Le Rôle Pionnier des Collectivités Territoriales

La loi du 4 août 2014 a souligné l'importance des collectivités territoriales dans la promotion de l'égalité femmes-hommes. Ces collectivités, tout comme l'État, ont la responsabilité de mettre en œuvre des politiques globales d'égalité. À Bondy, par exemple, cela se traduit par des actions internes et des initiatives sur l'ensemble du territoire de la ville.

3- Bondy, une Ville Engagée et Exemplaire

Bondy se distingue par une approche proactive et innovante. L'engagement de la municipalité se traduit par la création d'une délégation spécifique à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations, confiée à une élue municipale déléguée. En complément, une chargée de mission a été recrutée pour développer une feuille de route ambitieuse visant à intégrer l'égalité dans toutes les politiques publiques locales.

4- Vers une Égalité Effective : Un Engagement Structuré

La volonté politique de Bondy s'inscrit dans un cadre rigoureux et structurant. La municipalité a décidé d'intégrer l'égalité femmes-hommes à toutes les décisions stratégiques et d'en assurer le suivi rigoureux. Le rapport 2024 sur l'égalité, qui sera présenté avant les débats budgétaires de mars 2025, vise à :

- **Évaluer les Progrès Réalisés** : Faire un bilan des avancées depuis l'adoption de la loi du 4 août 2014 et mesurer les effets des politiques locales mises en place.
- **Identifier les Défis Restants** : Repérer les freins encore présents pour parvenir à une égalité réelle.
- **Proposer des Actions Concrètes** : Mettre en place des mesures innovantes pour accélérer la réduction des inégalités.

Ce rapport servira de socle pour inscrire l'égalité femmes-hommes au cœur de l'action municipale, garantissant ainsi une continuité et une cohérence des initiatives engagées.

5- Une Nomination Politique Fortement Symbolique

Dès mars 2020, l'exécutif municipal a pris la décision forte de nommer une Conseillère municipale déléguée à l'égalité femmes-hommes, à la lutte contre les discriminations et aux violences faites aux femmes. Cette nomination, renouvelée lors des élections municipales partielles de janvier 2022, témoigne d'une volonté politique constante et affirmée. Elle permet à Bondy de renforcer sa stratégie et de structurer son action autour d'un engagement durable.

6- Des Dispositifs Concrets pour un Impact Réel

La politique égalitaire de Bondy se traduit par des actions tangibles et ciblées :

- **Sensibilisation et éducation** : Organisation de campagnes, d'ateliers et de formations pour déconstruire les stéréotypes et promouvoir l'égalité.
- **Soutien aux victimes** : Mise en place de structures d'accueil, de dispositifs d'accompagnement et de solutions de mise en sécurité pour les femmes victimes de violences.
- **Partenariats locaux** : Collaboration avec les associations et les acteurs institutionnels pour maximiser l'efficacité des actions et mutualiser les ressources.

7- Un Engagement Durable et Une Vision d'Avenir

Bondy ne se contente pas d'afficher une volonté politique, elle la traduit en actions concrètes et mesurables. L'égalité femmes hommes est un combat de chaque instant, et la municipalité entend poursuivre ses efforts pour faire de Bondy un modèle en matière de justice sociale et d'équité.

L'objectif est clair : créer un territoire où l'égalité ne soit plus un idéal à atteindre, mais une réalité ancrée dans la vie quotidienne de chaque citoyenne et citoyen. La volonté politique de Bondy est forte et sans ambiguïté : agir aujourd'hui pour garantir une société plus juste et égalitaire demain.

8- Chargée de Mission à l'Égalité Femme-Homme et Discriminations / Valeurs de la République

a- Contexte et Création du Poste

En 2020, la ville de Bondy a créé un poste spécifique dédié à l'égalité femme-homme et à la lutte contre les discriminations. Intégré au pôle Médiation et Prévention, qui supervise également la Gestion Urbaine Sociale de Proximité (GUSP), ce poste dispose de prérogatives nouvelles et d'un budget propre. Sa création traduit la volonté municipale d'affirmer son engagement pour faire évoluer les consciences et promouvoir l'égalité. L'importance de cette initiative a été mise en avant lors du conseil municipal.

b- Rôle et Missions

Cette mission transversale collabore avec l'ensemble des directions municipales et des partenaires du territoire pour lutter contre les inégalités de genre et promouvoir l'égalité. Elle repose sur plusieurs axes stratégiques :

- **Prévention** : Sensibilisation à l'égalité et lutte contre les stéréotypes sexistes, notamment à travers des ateliers en milieu scolaire.
- **Soutien et Coordination** : Accompagnement des initiatives locales et animation d'un réseau d'acteurs engagés contre les violences faites aux femmes. Formation des professionnels au repérage et à la prise en charge des victimes.
- **Information et Accompagnement** : Amélioration de l'accès des femmes à l'information sur leurs droits et mise en place d'un accueil adapté.
- **Actions Phare** : Organisation d'événements majeurs tels que la Journée internationale des droits des femmes, la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes et le Mois des luttes en mars pour mobiliser et sensibiliser le public.

9- Plan d'Action pour l'Égalité Femme-Homme

a- Engagement de la Ville

La ville de Bondy inscrit son engagement dans une dynamique durable en faveur de l'égalité femmes-hommes. Cet engagement a été officialisé le 17 janvier 2020 par la signature de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Cette charte repose sur six principes fondamentaux :

- L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental.
- Lutter contre les discriminations multiples et les obstacles à l'égalité.
- Favoriser la parité dans la prise de décision.
- Déconstruire les stéréotypes de genre.
- Intégrer la dimension de genre de manière transversale.
- Déployer un plan d'action avec des financements adéquats.

10-Construction du Nouveau Plan d'Action

Afin de garantir l'efficacité de ses actions, la ville conçoit un plan d'action en cohérence avec les attentes de ses partenaires, sa feuille de route politique et les obligations législatives en vigueur.

Ce plan couvre plusieurs domaines stratégiques :

- **Le Projet Éducatif du Territoire (PEDT)**
- **Les structures sociales habilitées par la CAF** (centres socioculturels Baravoine, Brassens, Mandela, Sohane...)
- **Les services accueillant du public** (jeunesse, réussite éducative, enfance, points d'information, Maisons Marianne et France, service des sports...)
- **La voirie et la GUSP**
- **La santé**
- **Le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)**
- **Le service associatif en partenariat avec la politique de la ville et la déléguée du préfet**

a- Objectifs et Stratégies

L'exécutif municipal s'attache à développer une stratégie cohérente et transversale pour concrétiser l'égalité femmes-hommes dans tous les secteurs.

b- Actions pour la Mandature

Pour cette mandature, il est essentiel de maintenir une vision partagée et un plan d'action structurant. La coordination efficace entre les partenaires permettra d'assurer une réactivité optimale face aux enjeux et d'inscrire l'égalité dans une dynamique durable.

En somme, la ville de Bondy affirme son engagement en mobilisant l'ensemble de ses services et partenaires pour promouvoir une société plus égalitaire et inclusive.

C- Les maisons de quartier et de la citoyenneté.

La ville de Bondy est dotée de trois Maisons de quartier et de la citoyenneté, situées stratégiquement sur les trois pôles de la ville :

- **Georges Brassens** au centre-ville
- **Daniel Balavoine** au nord de la ville
- **Sohane** au sud de la ville

1- Rôle et Mission des Maisons de Quartier

Les Maisons de quartier et de la citoyenneté (MQC) sont des espaces dédiés au renforcement du tissu social local. Elles accompagnent les citoyens dans leurs projets tout en favorisant le lien social. Ces maisons offrent un cadre où les habitants peuvent se rencontrer, interagir et tisser des liens sociaux.

2- Activités Sociales et Culturelles

Les MQC proposent une large gamme d'animations sociales et culturelles, telles que :

- Ateliers artistiques
- Événements culturels
- Rencontres intergénérationnelles
- Cours variés

Elles participent également à des formations spécifiques contre les violences faites aux femmes et s'impliquent dans des groupes de réflexion-action sur la prostitution juvénile et l'égalité femmes-hommes.

Activités Variées

Voici quelques exemples d'activités proposées :

- **Ateliers de couture, cuisine, bricolage, gymnastique et santé**
- **Ateliers parents/enfants**
- **Cours de français de différents niveaux et cours d'informatique**
- **Aide aux devoirs pour les élèves**

Adhésions	Femmes	Hommes	Enfants	Total des inscrits	Total des familles
De janvier à décembre 2024	596	187	657	1 440	711

Environ 67 % des inscriptions aux activités se font de septembre à décembre, en raison du fonctionnement des centres sur une année scolaire. En 2024, 87 % des adhérents sont des femmes dont 45.6 % d'adhérents sont des enfants.

Parmi les adultes, les femmes représentent 41.4 % des inscriptions, tandis que les hommes en constituent 13 %.

Répartition des Adultes

Parmi les 783 adultes inscrits :

- **270** ont une activité professionnelle
- **439** sont sans activité
- **74** sont à la retraite

Majoritairement, les femmes adhérentes au centre social ne travaillent pas, représentant 93.4 % des femmes inscrites sans profession, contre 6.6 % pour les hommes.

Participation aux Activités

Les femmes participent principalement aux activités en journée, comme les cours de langue française, tandis que les hommes, en raison de leurs engagements professionnels, sont davantage présents en début de soirée.

Afin de favoriser la participation des femmes, certaines maisons de quartier proposent un accueil pour les enfants pendant certains ateliers. En 2024, 21 enfants âgés de 1 à 3 ans ont été accueillis dans les espaces dédiés à la petite enfance à Brassens, et un accueil de 12 enfants par demi-journée est disponible à Balavoine pour les enfants de 10 mois à 3 ans.

Ces initiatives illustrent l'engagement des Maisons de quartier et de la citoyenneté de Bondy à enrichir la vie communautaire locale.

Équilibre démographique

L'équilibre entre les hommes et les femmes dans la commune favorise une stabilité bénéfique pour le développement social et économique. Les politiques locales peuvent ainsi valoriser cette parité pour promouvoir l'égalité des genres.

En somme, Bondy est une commune jeune et dynamique, nécessitant des politiques adaptées pour répondre aux besoins actuels tout en anticipant les évolutions futures.

D- Le CLSPDR (Contrat local de sécurité et de prévention à la délinquance et la Radicalisation) au service de la mission égalité Femmes - Hommes

Nous avons intégré le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation, un outil essentiel de concertation et d'action pour la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance. Ce conseil joue un rôle déterminant dans la coordination des efforts visant à garantir un environnement plus sûr pour tous les citoyens.

1- Rôle du Conseil Local de Sécurité

Le conseil est consulté sur plusieurs aspects stratégiques :

- **Définition des actions** : Élaboration de stratégies efficaces pour lutter contre l'insécurité.
- **Mise en œuvre** : Supervision et soutien des actions planifiées.
- **Évaluation** : Analyse de l'impact des mesures pour s'assurer qu'elles répondent aux besoins de la communauté.

2- Objectifs de Sécurité pour Tous

La ville de Bondy a pour objectif de créer un espace où chaque individu se sent en sécurité et respecté. Cela passe par des programmes et des actions concrètes pour prévenir la délinquance et la radicalisation, tout en prenant en compte les préoccupations de tous les citoyens, avec une attention particulière portée aux femmes.

En collaborant dans le cadre de ce conseil, il est recherché de construire une ville plus sûre et inclusive.

3- Rassemblement de Partenaires Clés

Le CLSPDR réunit plus de 40 membres issus de divers horizons pour favoriser la concertation et l'échange d'informations. Cela permet d'améliorer les pratiques et de mener des actions coordonnées à différents niveaux : national, départemental et local. Les principaux partenaires du CLSPDR incluent :

- **Représentants institutionnels** : Le procureur de la République, la préfecture, le conseil départemental, dans le cadre de la Politique de la Ville.
- **Services municipaux** : Le cadre de vie, la police municipale, le service jeunesse, les maisons de quartier, etc.
- **Services de l'État** : La police nationale, le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), et la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).
- **Services départementaux** : L'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) et l'Observatoire des Violences faites aux Femmes.

- **Autres partenaires** : Est-Ensemble, l'Éducation nationale, les bailleurs, les transporteurs, et diverses associations.

4- Contexte de l'Initiative

Relancé en septembre 2022, le CLSPDR de Bondy a instauré des groupes opérationnels se réunissant chaque trimestre. Ces rencontres facilitent l'échange de bonnes pratiques, la mise en réseau, ainsi que le développement de projets de sécurité et de prévention adaptés aux besoins locaux. Le CLSPDR joue un rôle fondamental dans la collecte et l'analyse des besoins de la ville en matière de sécurité.

5- Contribution de la Mission Égalité Femmes-Hommes

La mission égalité femmes-hommes a apporté une contribution précieuse en fournissant des éléments clés pour le diagnostic réalisé par le CLSPDR. Cette contribution a permis d'intégrer une dimension d'égalité de genre dans l'élaboration des stratégies de prévention et dans l'analyse des besoins.

Le CLSPDR de Bondy incarne une initiative exemplaire de coopération entre différents acteurs pour œuvrer ensemble à la sécurité et au bien-être de la ville.



Séance plénière du CLSPDR du 20 novembre 2024

(En présence des élus, des représentants de l'état – le procureur de Bobigny, le commissaire de Bondy, les bailleurs, les différents acteurs de la prévention, de l'éducation, de la jeunesse, de la santé...)

E- Permanence : Intervenante sociale en commissariat (ISC) – Circonscription de la Police nationale : Bondy et Pavillons-Sous-Bois.

Date : du 2 janvier 2024 au 31 décembre 2024

1- Rôle de l'Intervenante Sociale au Commissariat de Bondy

L'intervenante sociale, Mme Koffi Ines, joue un rôle crucial au sein du commissariat de Bondy en accueillant et dirigeant les femmes victimes de violences ainsi que toute personne rencontrant des difficultés sociales. Son travail est essentiel pour offrir un soutien immédiat et orienter les victimes vers les ressources appropriées.

2- Missions Principales de l'Intervenante Sociale

Mme Koffi se consacre à plusieurs missions essentielles :

- Accueil et Écoute : Elle accueille toute personne ayant des problèmes sociaux, qu'elle soit victime ou mise en cause, et propose une écoute attentive pour comprendre leur situation.
- Évaluation et Orientation : Lors d'un entretien confidentiel, elle évalue les besoins sociaux de la personne et l'oriente vers les services extérieurs les plus appropriés (services sociaux, hôpitaux, associations spécialisées, etc.).
- Prévention de la Récidive : Pour certains auteurs, elle propose des interventions sociales visant à prévenir la récidive, en parallèle des actions judiciaires.

3- Collaboration avec les Services Extérieurs

Mme Koffi joue un rôle de facilitatrice entre le commissariat et divers partenaires externes, tels que :

- Services sociaux municipaux et départementaux
- Associations d'aide aux victimes
- Partenaires spécialisés
- Services de police

Cette collaboration est essentielle pour offrir un soutien complet et adapté aux victimes.

4- Publics Cibles et Bénéficiaires

Le travail de Mme Koffi s'adresse à :

- Victimes de violences conjugales et intrafamiliales
- Personnes en détresse ou vulnérables
- Jeunes exposés à la délinquance
- Individus ayant des difficultés éducatives

Elle apporte un soutien particulier aux victimes de violences conjugales et familiales, en traitant le volet social des affaires.

5- Impact et Résultats

Pour l'année 2024, Mme Koffi a accueilli plus de 250 femmes victimes de violences, résidant à Bondy ou ailleurs. Elle les a assistées dans leurs démarches, notamment en les préparant au dépôt de plainte et en les accompagnants tout au long de la procédure judiciaire.

Adresse et Contact

L'intervenante sociale est disponible au :
Commissariat de Bondy
 1, rue Gaston Defferre
 93140 Bondy



Mme Koffi reçoit les usagers dans un cadre confidentiel, avec ou sans rendez-vous, et est disponible pour toute affaire en cours ou à venir au commissariat avec un volet social.

En conclusion, le travail de Mme Koffi Ines en tant qu'intervenante sociale est vital pour l'accompagnement des victimes de violences et des personnes en détresse sociale, en offrant un soutien immédiat et en facilitant l'accès aux ressources nécessaires.

F- Permanences du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : Aide aux victimes, lutte contre les violences intrafamiliales et lutte contre les violences faites aux femmes

Date : du 2 janvier 2024 au 31 décembre 2024

1- CIDFF : Information, Orientation et Accompagnement

Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) jouent un rôle crucial en informant, orientant et accompagnant le public, avec une priorité accordée aux femmes, dans plusieurs domaines clés.

Domaines d'Intervention



2- Accès au Droit

Les CIDFF fournissent des informations essentielles sur les droits, aidant les individus à naviguer dans le système juridique.

3- Lutte Contre les Violences Sexistes

L'accent est mis sur la protection et le soutien des femmes victimes de violences, en leur offrant des ressources et des orientations adaptées.

4- Emploi et Formation Professionnelle

Les CIDFF facilitent l'accès à l'emploi et encouragent la formation continue, soutenant ainsi l'autonomie économique des femmes.

Éducation et Citoyenneté

Ils promeuvent l'éducation et encouragent l'engagement citoyen, renforçant le rôle des femmes dans la société.

5- Objectifs Clés

- **Repérage et Orientation des Victimes** : Identifier et diriger efficacement les femmes victimes de violences intrafamiliales vers les ressources appropriées.
- **Formation des Professionnels** : Assurer que les professionnels sont formés pour repérer et orienter les victimes.
- **Sensibilisation du Public** : Informer et sensibiliser le grand public aux questions de genre et de violence.
- **Accompagnement Amélioré** : Offrir un soutien complet et cohérent aux femmes victimes de violences.
- **Échange entre Professionnels** : Encourager le partage d'information et la collaboration entre professionnels.
- **Procédure d'Éviction** : Simplifier la procédure d'éviction du conjoint violent pour protéger les victimes.

- **Prise en Compte des Enfants** : Reconnaître et traiter les victimes de violences.
- **Formation des Professionnels** : Continuer la sensibilisation et la formation des professionnels pour une meilleure réponse aux besoins des victimes.

6- Description des Activités en 2024

En 2024, une **permanence hebdomadaire d'information juridique** a été mise en place à Bondy, offrant un service gratuit, confidentiel et anonyme, principalement destiné aux femmes. Cette permanence se déroule dans les locaux de l'hôtel de ville, facilitant l'accès à l'information pour les usagers.

7- Modalités de la Permanence

- **Durée et Fréquence** : Les permanences sont tenues sur 44 semaines, avec trois heures d'accueil public et une heure de gestion des dossiers chaque semaine.
- **Accessibilité** : Principalement en présentiel, avec des options téléphoniques en cas de contraintes spécifiques (pandémie, grèves, etc.).
- **Intervention Juridique** : Des juristes sont disponibles pour intervenir sur des dossiers spécifiques selon les besoins.

8- Collaboration et Évaluation

Les nouveaux acteurs du territoire participent activement aux actions alignées avec les objectifs du CIDFF, dans la mesure de leurs capacités. Leur implication s'étend également aux projets territoriaux liés aux droits des femmes et de la famille, apportant leur expertise pour réaliser de nouveaux projets.

9- Réunions et Statistiques

Des réunions de bilan sont programmées semestriellement ou annuellement pour évaluer les progrès, soutenues par des statistiques détaillées.

10-Convention Annuelle

Une convention annuelle a été établie avec le CIDFF 93, renforçant la collaboration et l'engagement dans la réalisation des objectifs fixés.

Ainsi, les CIDFF continuent de jouer un rôle essentiel dans la promotion des droits des femmes et l'amélioration de leur qualité de vie.

G- Mars pour l'égalité 2024

Mois de Sensibilisation aux Inégalités - Mars 2024

Mars 2024 a été l'occasion d'un mois entier dédié à la sensibilisation aux inégalités sous toutes leurs formes. Grâce à une programmation riche et diversifiée, les participants ont pu explorer ce sujet à travers des projections, des ateliers, des expositions, des concerts et bien plus encore.

Programmation

Mercredi 6 mars

- Projection du documentaire
L'homme qui répare les femmes : la colère d'Hippocrate
Lieu : Cinéma Malraux

Du 7 au 24 mars

- Expositions
L'égalité c'est pas sorcier
L'égalité ça se travaille
Lieu : Maison de Quartier Brassens aux horaires d'ouverture

Jeudi 7 mars

- Conférence
L'autisme pour une meilleure compréhension
Lieu : Palais des sports

Vendredi 8 mars

- Ateliers
 - Atelier l'art du parfumeur
 - Relaxation et bien-êtreLieu : Maison de Quartier Brassens
- Musique et contes
 - Histoire de filles
 - Histoires de femmesLieu : Bibliothèque
- Concert
Rose des vents
Lieu : Ferme Caillard
- Documentaire
A la vie
Lieu : Cinéma Malraux

Lundi 11 mars

- Ciné-débat
La petite vendeuse
Lieu : Maison de Quartier Georges Brassens

Mardi 12 mars

- Ciné-débat
La petite vendeuse
Lieu : Espace Nelson Mandela

- Prévention santé
 Dépistage du diabète et sensibilisation au dépistage du cancer colorectal
 Lieu : Hall de l'hôtel de ville

Jeudi 14 mars

- Ateliers
 Mosaïque des voix
 Lieu : Maison des parents

Jeudi 21 mars

- Réunion prévention
 Sensibilisation et prévention aux violences sexuelles dans le milieu sportif
 Lieu : Auditorium

Samedi 23 mars

- Spectacle musical – clic !
 Lutter contre les addictions aux écrans
 Lieu : Cinéma Malraux

Ce mois de sensibilisation a permis de mettre en lumière des problématiques essentielles tout en promouvant la compréhension et l'engagement communautaire.



1- Journée Internationale pour l'Élimination de la Violence à l'Égard des Femmes : Lundi 25 novembre 2024

a- Théâtre Débat : « Et si c'était cette nuit »

Le lundi 25 novembre 2024, la ville de Bondy a organisé un événement spécial dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Cette journée est l'occasion de sensibiliser le public aux problèmes de violence que subissent les femmes à travers le monde.

Un Hommage Théâtral

La pièce de théâtre intitulée « Et si c'était cette nuit » a été mise en scène pour engager la communauté dans une réflexion profonde et émotive. Ce théâtre débat est conçu comme un hommage vibrant :

- **À toutes les femmes** qui s'expriment à voix haute, que ce soit en rangeant la maison ou en cousant.
- **À celles qui fredonnent** pour briser le silence oppressant de leur quotidien.
- **À celles qui attendent** dans l'incertitude et la peur.
- **À celles qui se taisent**, par choix ou par nécessité.
- **À celles qui désirent**, malgré les obstacles et les peurs.
- **À celles qui se sentent fortes** face à l'adversité.
- **À celles qui se sentent vulnérables**, cherchant un refuge ou une main amie.

b- Objectifs de l'Événement

L'objectif principal de cet événement a été de créer un espace de discussion et de partage où chacun a pu exprimer ses opinions, ses expériences et ses espoirs pour un avenir sans violence. Les échanges qui ont suivi la représentation théâtrale ont été pensés pour encourager la participation de tous, afin de construire ensemble des solutions durables.

c- Pourquoi Participer ?

- **Sensibilisation** : Comprendre les différentes formes de violence et leurs impacts.
- **Solidarité** : Se rallier autour d'une cause commune pour soutenir les victimes.
- **Action** : S'engager activement dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

En participant à cet événement, chacun a pu contribuer à un monde plus juste et plus sûr pour toutes les femmes. Ensemble, nous avons contribué à faire entendre toutes les voix et contribuer à mettre en place un changement positif.

« Cette pièce est un hommage à toutes ces femmes qui parlent à voix haute, en rangeant la maison, en cousant, à toutes ces femmes qui fredonnent pour tromper le silence, à toutes ces femmes qui attendent, qui ont peur, qui se taisent, qui désirent, qui se sentent fortes ou vulnérables... »

Gracia Morales

BONDY



Mots introductifs par Mme Rodrigues Chanaz (élu) et
M. Nahar Abdallah directeur du théâtre

La pièce traite des violences conjugales. Ce processus au cours duquel un partenaire exerce à l'encontre de l'autre, dans le cadre d'une relation privée et privilégiée, des comportements agressifs, violents et destructeurs. L'emprise et la peur du conjoint enferment la victime dans un conditionnement dont il lui est difficile de sortir sans aide. La violence conjugale entraîne des conséquences graves qui peuvent aller jusqu'au décès de la victime.

Les violences conjugales se distinguent des disputes ou conflits conjugaux, dans lesquels deux points de vue s'opposent dans un rapport d'égalité.

Les différentes formes de violences au sein du couple s'expriment dans la pièce à travers :

- Les violences psychologiques : le contrôle des faits et gestes, l'isolement, la jalousie pathologique, le harcèlement, le dénigrement, les humiliations, l'intimidation, l'indifférence aux demandes affectives, les menaces.
- La violence verbale : hurlement, insultes, - La violence physique : projection d'objets, bousculades, pincements, gifles, coups de poing, morsures, brûlures, tentatives de strangulation, homicide.
- La violence sexuelle : harcèlement sexuel, viol conjugal, exploitation sexuelle
- La violence économique : contrôle des comptes, confiscation des moyens de paiement, interdiction de travailler, détournement de salaire.
- La violence administrative : confiscation des papiers d'identité



Spectacle : Et si c'était cette nuit...
Lundi 25 novembre 2025

La ville de Bondy a souhaité que ce spectacle soit entièrement gratuit afin qu'il puisse bénéficier au plus large public possible et ainsi sensibiliser un maximum de personnes.

H- La GUSP (Gestion Urbaine Sociale de Proximité) à Bondy, une approche égalitaire de l'urbanisme : le genre

La ville de Bondy a adopté une démarche innovante pour intégrer une approche par le genre dans l'aménagement urbain, garantissant ainsi le "droit à la ville" pour tous. Cette initiative vise à adapter les espaces publics afin de répondre aux besoins de l'ensemble des citoyens, notamment les plus vulnérables. Elle s'inscrit dans une logique comparable à l'adaptation des villes aux enjeux du vieillissement de la population, en proposant des infrastructures accessibles et inclusives.

1- Une Démarche Collaborative et Participative

La municipalité s'appuie sur plusieurs instances citoyennes et démocratiques, telles que les conseils consultatifs de quartier, le conseil des sages, le conseil des jeunes, le conseil des enfants, ainsi que la commission accessibilité et handicap. Ces dispositifs permettent de développer une approche systémique de l'urbanisme, prenant en compte le logement, les espaces publics et les services à la personne. Le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) constitue une opportunité pour expérimenter ces pratiques dans des quartiers pilotes.

2- Les Diagnostics en Marchant : Un Outil d'Analyse et d'Amélioration

Les diagnostics en marchant menés à Bondy poursuivent plusieurs objectifs :

- Optimiser l'aménagement du territoire,
- Dynamiser la vie de quartier,
- Renforcer le sentiment de sécurité.

Ce dispositif participatif permet aux habitants, notamment aux femmes, d'identifier les points de vigilance et de proposer des améliorations concrètes pour rendre la ville plus sûre et accueillante. En facilitant un diagnostic en immersion, ces marches favorisent une meilleure prise en compte des attentes des citoyens.

Un Engagement pour l'Égalité et la Sécurité

L'espace public demeure encore marqué par des inégalités de genre et les pratiques urbaines. Les femmes, plus concernées par les stratégies d'évitement pour des raisons de sécurité, doivent pouvoir se déplacer librement. Adapter le mobilier urbain et les infrastructures aux besoins des usagers permet de garantir un accès équitable aux espaces publics, de jour comme de nuit.

Mise en Œuvre en 2024

En 2024, la ville de Bondy a organisé 20 visites de terrain, réparties sur différents horaires (matin, après-midi, soir) afin d'identifier les zones à risque et les améliorations à apporter. Ces marches ont rassemblé élus, conseillers de quartier, associations et habitants pour analyser l'environnement, relever les points d'amélioration et proposer des solutions concrètes en faveur d'une ville plus accessible et sécurisée.

La Gestion Urbaine Sociale de Proximité (GUSP) à Bondy incarne un modèle d'urbanisme participatif et inclusif, prenant en compte les besoins spécifiques des femmes et des populations vulnérables. En favorisant un cadre de vie plus sûr et adapté à tous, la ville affirme son engagement en faveur de l'égalité et du bien-être de ses habitants.



Les marches exploratoires 2024 en lien avec les bailleurs et les différents acteurs du territoire

I- Le Centre Municipal de Santé

Le Centre Municipal de Santé (CMS) se veut un lieu d'accueil, d'écoute et d'information dédié à la santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'à la prévention des violences conjugales et intrafamiliales. Depuis son ouverture, la Ville s'attache à enrichir continuellement l'offre de soins proposée, notamment pour les femmes.

Offres et Services du CMS

Santé Reproductive et Contraception

Le CMS propose une gamme de services pour assurer un accès complet à l'information et à la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) :

- **Pilule d'urgence**
- **Contraception** : pilules, préservatifs, contraception d'urgence, stérilet

- **Consultations médicales et gynécologiques** : gynécologiques, dépistages sur rendez-vous
- **Entretiens préalables pré ou post-IVG**
- **Informations et dépistages des IST**

Éducation et Soutien

Le centre de planification et d'éducation familiale s'adresse à une audience diversifiée comprenant adolescents, couples, jeunes et adultes de tous âges, hommes et femmes. Il offre :

- **Relations familiales** : aide avec les difficultés de communication et conseils conjugaux
- **Éducation à la sexualité** : sexualité, relations amoureuses, et la première fois
- **Grossesse non prévue et IVG** : accompagnement et soutien
- **Prévention des violences sexuelles et conjugales**

Consultations et Interventions Spécifiques

Entretiens Individualisés

Ces entretiens répondent à des situations spécifiques telles que :

- Difficultés et conflits conjugaux et familiaux
- Conseil conjugal
- Prévention et accompagnement des violences conjugales et/ou familiales

Entre janvier et novembre 2024, 74 personnes ont bénéficié d'entretiens individualisés : 28 pour violences conjugales, 42 pour difficultés conjugales, et 4 pour des tests de grossesse et IVG.

Conseillère Conjugale et Familiale

Elle mène des interventions collectives de prévention et d'information, notamment sur l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, au sein des structures sociales et éducatives. En 2024, 50 séances d'une heure ont été réalisées, touchant 952 élèves.

Thématiques abordées :

- Relations filles-garçons
- Consentement
- Contraception et IST
- Influence des réseaux sociaux et pornographie

Actions de Sensibilisation

En 2023 et 2024, le CMS a poursuivi ses actions de sensibilisation en partenariat avec diverses institutions locales :

Partenariats Clés

- **Maisons de quartier et de la citoyenneté (MQC)**
 - MQC Balavoine : ateliers sur les droits des femmes et séances sur le harcèlement scolaire

- MQC Brassens : séances sur les droits des femmes linguistiques

- **Foyer de jeunes travailleurs** : interventions sur l'éducation à la sexualité
- **Halte-jeux** : formation du personnel sur les violences conjugales
- **Maison des parents** : consultations mensuelles individuelles

Village Prévention

Journée dédiée aux dépistages et à l'information sur diverses thématiques de santé, visant à sensibiliser les jeunes et les adultes.

Grâce à ces initiatives, le CMS continue de promouvoir la santé et le bien-être des habitants, en mettant l'accent sur l'éducation et la prévention dans un cadre accueillant et sécurisant.



Village Prévention Santé / Mercredi 22 mai 2024

J- Actions menées par le Service Prévention Santé (SPS)

Actions 2023-2024 : Focus sur la Pré-prostitution des Mineurs

Durant l'année 2023-2024, le SPS met en place des après-midis santé centrés sur le thème de la pré-prostitution des mineurs. Ces sessions visent à aborder un sujet sensible et complexe avec un groupe de réflexion-action dédié. Les objectifs principaux de cette initiative incluent :

- **Engagement des Actions** : Développer et mettre en œuvre des stratégies pour améliorer l'accompagnement des personnes victimes de prostitution.
- **Parcours de Sortie** : Établir des parcours de sortie pour aider les victimes à retrouver une vie stable et sûre, en leur offrant un soutien adapté et des ressources nécessaires.

Cette approche intégrée et collaborative vise à créer un environnement sûr et solidaire pour les mineurs vulnérables, tout en sensibilisant la communauté aux problématiques associées à la pré-prostitution.

Le Service Prévention Santé continue de jouer un rôle crucial dans le soutien et la promotion de la santé publique, en s'adaptant constamment aux besoins émergents de la société.

K- La Maison des Parents

La Maison des Parents est un lieu de soutien et de partage pour les familles, en particulier pour celles monoparentales. Située dans des quartiers prioritaires, elle propose plusieurs initiatives pour répondre aux besoins et attentes des parents.

1- Le Café des Parents

Le Café des Parents est un espace convivial où les parents peuvent se rencontrer autour d'un café pour partager leurs expériences, préoccupations et questionnements. C'est un lieu d'échange et de soutien où chacun peut s'exprimer librement et être écouté sans jugement.

2- Les Temps de Rencontres et d'Échanges

Les rencontres au Café des Parents permettent aux participants de partager leurs expériences parentales, rassurant ainsi les autres sur leurs propres attitudes.

3- Encadrés par des Professionnels

Ces rencontres sont animées par des professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de la famille. Ils apportent écoute, accompagnement et peuvent orienter les parents en toute confidentialité si nécessaire.

4- Un Lieu de Libre Parole

Le Café des Parents est un espace libre où chacun peut échanger ses points de vue ou simplement écouter. Il n'y a pas de psychanalyse ou de jugement, et il n'est pas nécessaire d'avoir des difficultés pour y participer. Ces rencontres sont gratuites et adaptées à l'âge des enfants.

5- Les Samedis des Mamans

Les « Samedis des Mamans » sont des rencontres collectives organisées un samedi par mois de 10h à 12h. Elles incluent des animations interactives, des rencontres et des échanges en partenariat avec le relais des assistantes maternelles, des associations et d'autres partenaires en fonction des thématiques abordées.

6- Point Écoute

Le Point Écoute propose des entretiens individuels et personnalisés pour identifier les problématiques des familles. Il travaille avec elles pour les résoudre en s'appuyant sur les différents partenaires de la Maison des Parents.

7- Portail Famille

Le portail « Point Info Famille » accompagne les familles pour qu'elles puissent connaître les services disponibles. Son animation est assurée par un référent identifié, avec le soutien de l'équipe pluridisciplinaire de la Maison des Parents et de la Famille.

8- Rencontres Collectives des Mamans

Des rencontres collectives du café des familles sont organisées, animées par une équipe pluridisciplinaire. Elles abordent des thématiques sur la parentalité et la famille proposées par les parents. La durée de ces rencontres varie entre 1h30 et 2h, selon les disponibilités des intervenants (associations, professionnels, partenaires...).

Ces initiatives visent à créer un réseau de soutien et à renforcer les liens communautaires, tout en offrant des ressources et des conseils pratiques aux familles.

L- Le Service Logement

Protéger les personnes vulnérables, c'est avant tout mettre en place des services de soutien adéquats, notamment en matière de logement. Cela permet de garantir un environnement sûr et stable, essentiel pour se reconstruire.

1- Un Partenariat Solidaire

Depuis 2011, la Ville, en partenariat avec l'Observatoire des Violences faites aux Femmes, l'Amicale du Nid et SOS Femmes, participe activement au dispositif « Un Toit pour Elle ». Ce programme vise à faciliter l'accès à un logement sûr et pérenne pour les femmes et les enfants victimes de violences.

2- L'importance d'un Logement Sécurisé

Avoir un logement sûr et pérenne est crucial dans le processus de sortie des violences.

Toutes les femmes victimes de violences n'ont pas systématiquement besoin d'un hébergement spécialisé non mixte. Certaines peuvent accéder directement à un logement social ou privé, tandis que d'autres restent dans leur logement après l'éviction du conjoint violent par la justice. Cependant, dans certains cas où le danger est élevé, il est préférable qu'elles quittent le domicile conjugal pour s'installer ailleurs, parfois même dans une autre région.

Un logement stable et sécurisant est une étape importante dans la reconstruction et marque souvent la sortie durable des violences. C'est précisément ce que le dispositif « Un Toit pour Elle » propose.

3- Objectifs du Dispositif

Le dispositif « Un Toit pour Elle » a pour objectif de fluidifier les hébergements spécialisés de moyen et long terme, permettant ainsi à d'autres femmes victimes de violences d'accéder à un logement sûr et pérenne.

4- Engagement de la Ville de Bondy

La Ville de Bondy s'est engagée à mettre à disposition de ces bénéficiaires 1 à 2 logements par an. En 2024, ce sont 3 familles qui ont été accompagnées grâce à ce dispositif, jusqu'à l'accès à un logement stable.

En soutenant ces initiatives, la Ville contribue activement à offrir un nouveau départ aux victimes de violences, renforçant ainsi la résilience et l'autonomie des femmes concernées.

M- La Maison France Services

L'égalité : tous et toutes concernés dès le plus jeune âge

Dès la connaissance d'un comportement discriminatoire, que la personne se sent discriminée ou non, la personne peut bénéficier d'un entretien avec la déléguée du Défenseur des Droits, dont les permanences se tiennent le 2ème et 4ème lundi à la Maison France Services.

Protéger les victimes c'est tout d'abord leur offrir un espace d'écoute de proximité.

La proximité, un atout majeur pour toucher le public. Les gens effectuent des démarches plus facilement dans un périmètre de proximité.

C'est pourquoi la création de permanence du Centre d'information du droit des femmes et de la Famille au sein de la structure France Services est pertinente. Des démarches en ce sens ont été effectuées depuis octobre 2021.

La ville de Bondy vient d'inaugurer une seconde Maison France Services en décembre 2024.

N- Le service des sports

L'égalité : toutes disciplines confondues.

Le Service Municipal des Sports vise à développer la pratique sportive féminine, en particulier dans les quartiers relevant de la politique de la ville. Cela inclut la valorisation du sport féminin et l'affirmation du droit des femmes à participer pleinement aux activités sportives.

Objectifs

- **Intégration des Jeunes Filles et Femmes** : Encourager la participation des femmes dans les quartiers par le sport et la culture.
- **Insertion Sociale et Professionnelle** : Utiliser le sport pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle.
- **Découverte des Métiers** : Offrir des opportunités d'immersion dans les différents services municipaux ou partenaires pour découvrir les métiers liés au sport.

Le service des sports encourage également les associations à créer des sections féminines pour chaque discipline, s'assurant ainsi que les clubs sportifs promeuvent le sport féminin à travers le projet "Sport en Fille".

O- Le Dispositif de Réussite Educative (DRE)

Un Cadre pour l'Égalité des Chances

Le Dispositif de Réussite Educative de Bondy s'inscrit dans le cadre de la loi du 18 janvier 2005 sur l'égalité des chances. Il est soutenu financièrement par l'État et la ville de Bondy.

Principes Fondamentaux

- **Parcours Individualisé** : Chaque enfant bénéficie d'un suivi personnalisé.
- **Rôle Central des Familles** : L'adhésion des familles est cruciale.
- **Approche Multi partenariale** : Coordination locale entre professionnels sociaux, éducatifs et sanitaires.

Missions du DRE

- **Accompagnement des Enfants et Familles** : Adaptation des parcours aux besoins spécifiques.
- **Prévention et Coordination** : Renforcer la prévention et améliorer la coordination des services.
- **Innovation** : Tester de nouvelles pratiques adaptées aux publics concernés.

Fonctionnement

Une équipe dédiée, localisée à la Maison Marianne, assure le suivi des enfants identifiés comme vulnérables. Les parents et professionnels peuvent solliciter l'équipe DRE directement. Un parcours sur mesure est élaboré avec la participation active des familles.

Engagement des Parents

Les parents jouent un rôle essentiel dans le dispositif, participant activement dès le début du processus. Leur accord est nécessaire pour l'orientation et la mise en œuvre du programme d'actions.

Actions et Accompagnements

Les actions peuvent inclure :

- Soutien Scolaire
- Parcours de Santé
- Soutien à la Parentalité
- Ateliers Éducatifs
- Accès à des Activités Sportives et Culturelles

Lutter Contre les Stéréotypes

L'éducation à l'égalité est cruciale pour déconstruire les stéréotypes de genre influençant les parcours scolaires et professionnels. Le dispositif a accueilli 116 jeunes en 2024.

P- Bondy première ville de Seine-Saint-Denis partenaire de l'application UMay pour lutter contre le harcèlement de rue

La ville de Bondy devient partenaire de UMay, application mobile de référence en France contre le harcèlement de rue. La mairie va accéder à une cartographie dynamique des

signalements anonymisés des utilisateurs qui se sont sentis en insécurité victimes de harcèlement ou d'agression. Elle est la première ville partenaire de l'application en Seine-Saint-Denis



Discours de M. Stephen Herve le vendredi 14 juin 2024, lors de la présentation de l'application Umay pour la ville de Bondy

De gauche à droite : J. Motte adjoint au maire délégué à l'action sociale, la lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, A. Cote adjoint au maire délégué à la sécurité et tranquillité publique, Stephen Hervé, maire de Bondy, Pauline Vanderquand, fondatrice de l'application Umay et C. Rodrigues conseillère municipale déléguée égalité hommes-femmes, lutte contre les discriminations

Se Déplacer en Toute Sécurité à Bondy : L'Application Umay et les Safe Places

Face à l'insécurité persistante dans les transports et l'espace public, plusieurs initiatives ont été mises en place pour assurer la sécurité des femmes en Île-de-France, notamment à Bondy.

L'application Umay se distingue par ses fonctionnalités innovantes et son réseau de **Safe Places**.

Application Umay : Sécurité et Confiance

Umay est une application mobile conçue pour assurer la sécurité des femmes lors de leurs déplacements. Voici les principales fonctionnalités :

- **Suivi des Trajets en Temps Réel** : Vous pouvez partager votre trajet en direct avec des personnes de confiance, même sans destination précise, comme lors d'un footing ou d'une balade.
- **Bouton SOS** : En cas d'urgence, le bouton SOS permet de prévenir vos contacts de confiance et de leur partager votre géolocalisation instantanément.
- **Signalements en Temps Réel** : Les utilisateurs peuvent partager des signalements, créant ainsi un "Waze" pour les trajets urbains.
- **Assistance Umay** : Suite à un signalement, Umay offre une assistance en temps réel dans les villes partenaires.

Safe Places : Un Réseau de Lieux Accueillants

Umay a recensé plus de 700 **Safe Places** en Île-de-France, dont 18 à Bondy dès 2024. Ces lieux incluent des mairies, des cafés, des bureaux de tabac, et divers commerces, offrant un accueil bienveillant aux utilisateurs.

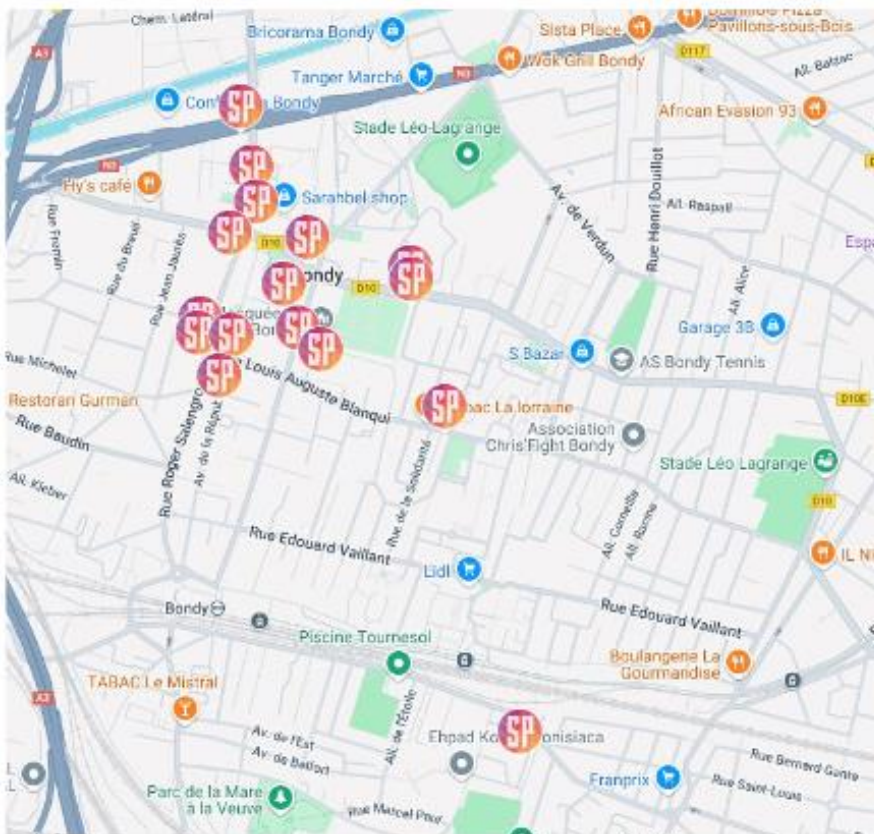
Statistiques Alarmantes

Selon une enquête de l'institut Paris Région publiée en novembre 2022, 93,5% des utilisateurs des transports ont déjà été victimes d'agressions sexuelles ou sexistes, la majorité étant des femmes. Une étude Ipsos de 2020 révèle que 8 femmes sur 10 ont subi des agressions dans l'espace public. Ces chiffres soulignent l'importance de telles initiatives pour offrir sécurité et réassurance.

En conclusion, ces initiatives, et particulièrement l'application Umay, jouent un rôle crucial pour améliorer la sécurité des femmes dans les espaces publics et les transports en Île-de-France. L'engagement continu de la communauté et des partenaires locaux est essentiel pour assurer leur succès et leur expansion.



1- Cartographie des Safe Places à Bondy



- Commissariat central (PM) - Bondy
- Commissariat de police de Bondy
- Pharmacie Taboma
- WesGlam by Wafaa
- Pâtisserie Olivier Donnette
- Orpi les 3M
- Décor et fête : Magenta mariage resort
- AC Fleurs
- La terrasse bondy
- Le chêne
- O petit pétrin
- Pharmacie des saules
- Maison de quartier Sohane
- Maison de quartier George Brassens
- Vie Associative
- Centre Municipal de Santé
- Maison de Quartier Daniel Balavoine
- CCAS

III Plan d'action 2025



A- L'engagement de Bondy pour l'égalité femmes-hommes

1- Contexte des inégalités de genre

Bien que l'égalité de droit soit reconnue, les inégalités entre les femmes et les hommes persistent en France et dans le monde, entraînant discriminations, précarité et violences contre les femmes. Ces inégalités ont des impacts négatifs sur la cohésion sociale, le développement économique et la santé, et sont reconnues par les institutions internationales comme un enjeu majeur des droits fondamentaux ainsi qu'un enjeu politique et économique.

2- La Charte européenne pour l'égalité

La ville de Bondy a signé la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, s'engageant à appliquer six grands principes sur son territoire :

- **L'égalité des droits** : L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental.
- **Prise en compte des discriminations multiples** : Assurer l'égalité en tenant compte des différentes discriminations et obstacles.
- **Parité dans la prise de décision** : Promouvoir la parité femmes-hommes dans les instances décisionnelles.
- **Élimination des stéréotypes de genre** : S'efforcer de supprimer les stéréotypes liés au sexe.
- **Intégration transversale du genre** : Intégrer la perspective de genre dans toutes les politiques.
- **Plan d'action financé** : Développer des programmes avec des financements adéquats.

3- Un engagement concret et durable

L'adhésion de Bondy à la Charte n'est pas seulement symbolique. La ville s'inscrit dans une démarche concrète pour progresser vers l'égalité sur son territoire. La municipalité souhaite améliorer la vie des Bondynois par des actions adaptées aux besoins locaux.

Diagnostic et feuille de route

Un diagnostic a été réalisé, basé sur une concertation et la collecte d'initiatives locales et régionales. Cela a permis de créer une feuille de route impliquant tous les acteurs locaux, garantissant une approche cohérente et intégrée.

4- Transversalité des actions

Les élus soulignent l'importance d'actions transversales impliquant tous les services municipaux. La politique des droits des femmes doit imprégner l'ensemble des politiques publiques pour être réellement efficace.

5- Collaboration et réactivité

Il est crucial de maintenir des objectifs communs et un plan bien défini, tout en assurant une collaboration fluide entre les partenaires. Cette articulation permettra de résoudre plus rapidement les problématiques rencontrées, renforçant ainsi la cohésion et la réactivité de la ville face aux défis de l'égalité femmes-hommes.

B- Plan d'action 2025

Fiche action	Titre	Mise en œuvre 2025
Action 1	Le rapport annuel égalité Femmes – Hommes	X
Action 2	Prévention à la délinquance - Amélioration de la tranquillité publique et prévention situationnelle – Promouvoir l'application de Safe place	X
Action 3	Prévention précoce des violences sexistes et sexuelles	X
Action 4	Le centre de développement des femmes pour Bondy	X
Action 7	Formation sur les questions d'égalités	X
Action 6	Apprendre à bien vivre ensemble	X
Action 7	L'espace public pour toutes et tous / vers une meilleure appropriation de l'espace public par les femmes	X
Action 8	Encourager les initiatives en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations	X
Action 9	Journée internationale des droits des femmes	X
Action 10	Marches exploratoires sur l'ensemble de la ville	X
Action 11	Création d'un groupe de femmes qui seront consultées lors de chaque projet de renouvellement urbain	X
Action 12	Organisation dans tous les secteurs de la ville des fêtes de quartier qui permettront de renforcer la place des femmes dans l'espace public	X
Action 13	Réaliser une programmation dans le cadre des journées du mariage	X
Action 14	Initier une campagne de sensibilisation contre le harcèlement de rue	
Action 15	Lancement d'un festival culturel dans le cadre du 8 mars	X
Action 16	Action contre la précarité menstruelle	X
Action 17	Programmation pour le 25 novembre	X
Action 18	Mise en place des nouvelles formations de sensibilisation sur le sexisme au travail	X
Action 19	Lancement du réseau VIF (Violences Intra Familiales)	X

IV Annexe

égalité
FEMMES
HOMMES

Fiche Action n°2 : Prévention de la délinquance - Amélioration de la tranquillité publique et prévention situationnelle - Promouvoir l'application Safe Place

Contexte :

La ville de Bondy s'engage pour améliorer la tranquillité publique et prévenir la délinquance. Dans cette optique, elle souhaite mettre en place une stratégie globale qui combine des actions de prévention, de dissuasion et de sensibilisation. La promotion de l'application Safe Place s'inscrit dans cette démarche.

Objectifs :

- **Améliorer la tranquillité publique** en réduisant la délinquance et le sentiment d'insécurité.
- **Développer la prévention situationnelle** en mettant en place des mesures concrètes pour réduire les opportunités de passage à l'acte.
- **Promouvoir l'application Safe Place** comme outil de signalement et d'alerte pour les citoyens.

Actions proposées :

1. Agir sur l'environnement dans le cadre des marches :

- Améliorer l'éclairage public pour réduire les zones d'ombre propices à la délinquance.
- Aménager l'espace public pour le rendre moins propice aux incivilités (ex : supprimer les recoins, installer des bancs publics).
- Lutter contre la dégradation des bâtiments et des espaces publics (tags, graffitis, etc.).

2. Développer la prévention situationnelle :

- Sensibiliser les commerçants aux techniques de prévention (ex : installation de caméras de surveillance, promouvoir le réseau Umay).
- Encourager l'utilisation de dispositifs de sécurité (ex : alarmes)

3. Promouvoir l'application Safe Place :

- Présenter l'application aux citoyens lors de réunions publiques, de forums, etc.
- Organiser des sessions de formation à l'utilisation de l'application.
- Communiquer sur l'application dans les médias locaux et sur les réseaux sociaux.

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- **Des indicateurs de tranquillité publique** (ex : nombre de faits de délinquance, sentiment d'insécurité).
- **Des indicateurs de prévention situationnelle** (ex : nombre de commerçants sensibilisés, nombre de dispositifs de sécurité installés).

- **Des indicateurs d'utilisation de l'application Safe Place** (ex : nombre de téléchargements, nombre de signalements).

Conclusion

La prévention de la délinquance et l'amélioration de la tranquillité publique sont des enjeux complexes qui nécessitent une approche globale et coordonnée. La présente fiche action propose des pistes concrètes pour agir sur le terrain et promouvoir l'application Safe Place comme outil de signalement et d'alerte. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux (habitants, commerçants, élus, forces de l'ordre, etc.) dans cette démarche pour garantir son efficacité.

Fiche Action n°3 : Prévention précoce des violences sexistes

Contexte :

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) sont un problème de société majeur, avec des conséquences graves et durables pour les victimes. La prévention précoce, dès le plus jeune âge, est essentielle pour s'attaquer aux racines de ces violences et promouvoir une culture du respect et de l'égalité.

Objectifs :

- **Sensibiliser et éduquer** les enfants et les jeunes de Bondy sur les VSS, leurs différentes formes, leurs conséquences et les moyens de s'en protéger.
- **Promouvoir l'égalité** entre les filles et les garçons, déconstruire les stéréotypes de genre et les normes sociales qui contribuent aux VSS.
- **Développer les compétences psychosociales** des enfants et des jeunes, telles que le respect de soi et des autres, la communication, l'affirmation de soi et la gestion des émotions.
- **Créer un environnement sûr et bienveillant** où les enfants et les jeunes se sentent libres de parler des VSS et de demander de l'aide.

Actions proposées :

1. Éducation à la sexualité et à la vie affective :

- **Intégrer** l'éducation à la sexualité et à la vie affective dans les programmes scolaires de Bondy, dès le plus jeune âge, en collaboration avec l'Éducation Nationale.
- **Aborder** les VSS de manière adaptée à l'âge des enfants et des jeunes, en utilisant des supports pédagogiques variés (livres, vidéos, jeux, etc.) et en faisant appel à des professionnels spécialisés si nécessaire.
- **Former** les enseignants et les professionnels de l'enfance de Bondy à ces questions, en partenariat avec des organismes de formation agréés.

2. Sensibilisation et information :

- **Organiser** des campagnes de sensibilisation et d'information sur les VSS à Bondy, à destination des enfants, des jeunes, des parents et du grand public, en utilisant différents canaux de communication (médias locaux, réseaux sociaux, événements, etc.).
- **Diffuser** des messages clés sur les VSS, leurs différentes formes, leurs conséquences et les moyens de s'en protéger, en utilisant un langage clair et accessible.
- **Mettre à disposition** des ressources documentaires (brochures, guides, sites web) sur les VSS dans les lieux publics de Bondy (mairies, bibliothèques, centres sociaux, etc.).

3. Développement des compétences psychosociales :

- **Mettre en place** des activités et des ateliers pour développer les compétences psychosociales des enfants et des jeunes de Bondy, telles que le respect de soi et des autres, la communication, l'affirmation de soi et la gestion des émotions, en s'appuyant sur des méthodes pédagogiques actives et participatives.

- **Favoriser** l'expression des émotions et des besoins en créant des espaces d'écoute et de dialogue bienveillants.

4. Création d'un environnement sûr et bienveillant :

- **Mettre en place** des dispositifs d'écoute et de soutien pour les enfants et les jeunes victimes ou témoins de VSS à Bondy, en partenariat avec des associations spécialisées et des professionnels de l'enfance.
- **Former** les professionnels de l'enfance et les adultes de Bondy à repérer les signes de VSS et à accompagner les victimes, en leur fournissant des outils et des protocoles adaptés.
- **Lutter** contre le harcèlement et les discriminations à l'école et dans les autres lieux de vie des jeunes Bondynois, en mettant en place des actions de prévention et de sensibilisation spécifiques.

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- **Des indicateurs de sensibilisation et d'éducation** (ex : nombre de personnes touchées par les campagnes d'information, nombre d'enfants ayant bénéficié d'une éducation à la sexualité).
- **Des indicateurs de changement de comportement** (ex : diminution des comportements sexistes et violents, augmentation du nombre de personnes qui signalent des VSS).
- **Des indicateurs de bien-être** (ex : amélioration de l'estime de soi, diminution du sentiment d'insécurité).

Conclusion

La prévention précoce des VSS est un enjeu majeur pour construire une société plus juste et égalitaire à Bondy. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour agir dès le plus jeune âge et promouvoir une culture du respect et de l'égalité. Il est important d'impliquer tous les acteurs de la société bondynoise (enfants, jeunes, parents, professionnels de l'enfance, éducateurs, élus, etc.) dans cette démarche pour garantir son efficacité.

Fiche Action n°4 : Centre de Développement des Femmes de Bondy

Contexte

La ville de Bondy s'engage pour l'égalité entre les femmes et les hommes et pour l'autonomisation des femmes. Dans cette optique, elle a pour projet de créer un Centre de Développement des Femmes. Ce type de structure vise à offrir un espace de soutien, d'accompagnement et de ressources pour les femmes, afin de favoriser leur épanouissement personnel et professionnel.

Objectifs

- **Offrir un lieu d'accueil et d'écoute** pour les femmes de Bondy, où elles peuvent trouver du soutien, des conseils et de l'information.
- **Développer des actions de formation et d'accompagnement** pour favoriser l'insertion professionnelle et l'autonomisation économique des femmes.
- **Promouvoir l'égalité femmes-hommes** et lutter contre les discriminations.
- **Créer du lien social** et renforcer le vivre-ensemble.

Actions proposées

1. **Création et aménagement du centre :**
 - Recherche d'un lieu adapté et accessible aux femmes.
 - Aménagement d'un espace convivial et chaleureux, propice aux échanges et aux rencontres.
 - Acquisition de matériel et de ressources documentaires.
2. **Mise en place de services :**
 - Accueil et écoute individualisée.
 - Accompagnement dans les démarches administratives et juridiques.
 - Ateliers de développement personnel et professionnel (confiance en soi, techniques de recherche d'emploi, création d'entreprise, etc.).
 - Formations qualifiantes.
 - Groupes de parole et de soutien.
 - Activités culturelles et de loisirs.
3. **Partenariats :**
 - Collaboration avec les associations locales, les services sociaux, les entreprises et les institutions.
 - Mise en réseau avec d'autres structures similaires.
4. **Communication :**
 - Informer les femmes de Bondy sur l'existence et les services du centre (flyers, affiches, réseaux sociaux, presse locale, etc.).
 - Organiser des événements de présentation et de lancement du centre.

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Des indicateurs de fréquentation du centre (nombre de femmes accueillies, nombre d'ateliers et de formations suivies, etc.).
- Des indicateurs de satisfaction des femmes (questionnaires, enquêtes, etc.).

- Des indicateurs d'impact sur l'insertion professionnelle et l'autonomisation économique des femmes (nombre de femmes ayant trouvé un emploi, ayant créé leur entreprise, etc.).
- Des indicateurs de développement du lien social et du vivre-ensemble.

Conclusion

La création d'un Centre de Développement des Femmes à Bondy est une initiative importante pour promouvoir l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour mettre en place ce projet et en assurer le succès. Il est essentiel d'impliquer les femmes de Bondy dans la conception et la gestion du centre, afin qu'il réponde au mieux à leurs besoins et à leurs attentes.

Fiche Action N°5 : Formation sur les questions d'égalité

Contexte

La ville de Bondy s'engage activement dans la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations. Dans cette optique, elle souhaite mettre en place des formations sur les questions d'égalité à destination de différents publics.

Objectifs

- **Sensibiliser** les Bondynois et les Bondynoises aux enjeux de l'égalité et de la non-discrimination.
- **Comprendre** les mécanismes de discrimination et les stéréotypes.
- **Développer** des compétences pour agir en faveur de l'égalité.
- **Favoriser** le vivre-ensemble et le respect de la diversité à Bondy.

Actions proposées

1. Conception de la formation :

- **Identifier les publics cibles** à Bondy (salariés d'entreprises locales, agents de la ville, membres d'associations, habitants, etc.).
- **Adapter le contenu** et les outils pédagogiques aux spécificités de chaque public.
- **Mobiliser des acteurs** sur les questions d'égalité et de non-discrimination.
- **Choisir des lieux** de formation accessibles et adaptés à Bondy (maisons de quartier, centres sociaux, etc.).

2. Mise en œuvre de la formation :

- **Organiser des sessions** de formation régulières à Bondy.
- **Utiliser des méthodes** pédagogiques interactives et participatives.
- **Créer des supports** de formation adaptés au contexte local.

3. Évaluation de la formation :

- **Recueillir les avis** des participants sur la formation.
- **Mesurer l'impact** de la formation sur les connaissances et les comportements des participants.
- **Communiquer sur les résultats** de l'évaluation et les actions à venir.

Thèmes à aborder

- **Définitions** des concepts clés (égalité, discrimination, stéréotypes, etc.).
- **Cadre juridique** de l'égalité et de la non-discrimination.
- **Mécanismes** de discrimination (sexisme, racisme, homophobie, etc.).
- **Conséquences** des discriminations sur les individus et la société.
- **Actions** à mener pour promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations à Bondy.

Partenariats

- Associations locales
- Services de la ville de Bondy
- Entreprises
- Établissements scolaires

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de formations organisées à Bondy.
- Le nombre de participants formés.
- Les résultats des évaluations de satisfaction des participants.
- L'impact de la formation sur les pratiques et les comportements des participants à Bondy.

Conclusion

La formation sur les questions d'égalité est un outil essentiel pour sensibiliser, comprendre et agir en faveur de l'égalité et de la non-discrimination à Bondy. Cette fiche action propose un cadre pour la mise en place de formations de qualité, adaptées aux besoins des différents publics. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son efficacité et promouvoir une société plus juste et égalitaire à Bondy.

Fiche Action N°6 : Égalité Femmes-Hommes - Apprendre à bien vivre ensemble

Contexte

La ville de Bondy s'engage pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et pour lutter contre les discriminations. Dans cette optique, elle souhaite mettre en place des actions pour sensibiliser les Bondynois et les Bondynoises aux enjeux de l'égalité et pour favoriser le vivre-ensemble dans le respect de la diversité.

Objectifs

- **Sensibiliser** les habitants de Bondy aux enjeux de l'égalité femmes-hommes.
- **Déconstruire** les stéréotypes de genre et les idées reçues.
- **Promouvoir** le respect mutuel et l'égalité des chances.
- **Développer** des compétences pour vivre ensemble dans le respect de la diversité.

Actions proposées

1. **Éducation à l'égalité dès le plus jeune âge :**
 - **Organiser** des ateliers de sensibilisation dans les écoles de Bondy, de la maternelle au lycée.
 - **Mettre à disposition** des outils pédagogiques (livres, jeux, vidéos) pour les enseignants et les animateurs.
 - **Former** les professionnels de l'enfance à ces questions.
2. **Actions de sensibilisation et de communication :**
 - **Organiser** des événements (débats, expositions, projections) ouverts à tous les Bondynois.
 - **Diffuser** des messages clés sur l'égalité femmes-hommes dans les médias locaux et sur les réseaux sociaux.
 - **Mettre en place** des campagnes de communication ciblées pour déconstruire les stéréotypes de genre.
3. **Développement de compétences psychosociales :**
 - **Proposer** des ateliers et des activités pour développer l'estime de soi, le respect mutuel, la communication non-violente et la capacité à identifier et à dénoncer les discriminations.
 - **Encourager** la mixité dans les activités sportives et culturelles proposées aux jeunes Bondynois.
4. **Soutien aux initiatives locales :**
 - **Soutenir** les associations et les organisations de Bondy qui œuvrent pour l'égalité femmes-hommes.
 - **Mettre en place** des dispositifs d'accompagnement pour les femmes victimes de discriminations ou de violences.

Thèmes à aborder

- **Stéréotypes de genre** et leur impact sur les choix de vie.
- **Discriminations** et violences sexistes et sexuelles.
- **Égalité salariale** et accès à l'emploi.
- **Partage des tâches** domestiques et familiales.

- **Représentation** des femmes dans l'espace public et les médias

Public cible

- Enfants et jeunes de Bondy
- Parents
- Enseignants et professionnels de l'enfance
- Associations locales
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre d'actions de sensibilisation et de communication mises en place à Bondy.
- Le nombre de personnes touchées par ces actions.
- L'évolution des représentations et des comportements liés à l'égalité femmes-hommes à Bondy.
- La diminution des discriminations et des violences sexistes et sexuelles.

Conclusion

L'égalité femmes-hommes est un enjeu majeur pour construire une société plus juste et égalitaire à Bondy. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour agir à différents niveaux et promouvoir une culture de l'égalité et du respect mutuel. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son efficacité et construire un monde où chacun, femme ou homme, a les mêmes droits et les mêmes opportunités à Bondy.

Fiche Action N°7 : L'espace public pour toutes et tous - Vers une meilleure appropriation de l'espace public par les femmes

Contexte

L'espace public est un lieu de vie et de partage essentiel pour toutes et tous. Pourtant, les femmes peuvent se sentir moins légitimes ou en sécurité dans certains espaces publics, en raison de stéréotypes de genre, de harcèlement ou de sentiment d'insécurité. Il est donc important d'agir pour que l'espace public soit véritablement inclusif et approprié par toutes et tous, et en particulier par les femmes.

Objectifs

- **Diagnostiquer** les problématiques liées à l'appropriation de l'espace public par les femmes à Bondy.
- **Sensibiliser** les différents acteurs (habitants, élus, professionnels de l'aménagement, etc.) aux enjeux de l'espace public pour toutes et tous.
- **Mettre en place** des actions concrètes pour améliorer l'appropriation de l'espace public par les femmes.

Actions proposées

1. Diagnostic :

- **Réaliser une étude** sur les pratiques et les perceptions de l'espace public par les femmes à Bondy.
- **Organiser des rencontres** avec les habitantes pour recueillir leurs témoignages et leurs préoccupations.
- **Analyser les données** statistiques sur la sécurité et la fréquentation des espaces publics.

2. Sensibilisation :

- **Organiser des événements** (débats, expositions, projections) pour sensibiliser le grand public aux enjeux de l'espace public pour toutes et tous.
- **Diffuser des messages clés** sur l'importance de l'appropriation de l'espace public par les femmes dans les médias locaux et sur les réseaux sociaux.
- **Former les professionnels** de l'aménagement et les élus aux questions de genre dans l'espace public.

3. Actions concrètes :

- **Aménager** les espaces publics pour les rendre plus sûrs et plus accueillants pour les femmes (éclairage public renforcé, aménagement d'espaces de repos, etc.).
- **Développer** des activités et des événements qui encouragent la présence des femmes dans l'espace public (activités sportives, culturelles, etc.).
- **Lutter** contre le harcèlement et les violences sexistes dans l'espace public (campagnes de prévention, dispositifs de signalement, etc.).
- **Impliquer** les femmes dans la conception et la gestion des espaces publics.

Thèmes à aborder

- **Sécurité** dans l'espace public.
- **Mixité** et partage de l'espace public.
- **Représentation** des femmes dans l'espace public.

- **Aménagement** des espaces publics.
- **Lutte** contre le harcèlement et les violences sexistes.

Public cible

- Habitantes de Bondy
- Élus
- Professionnels de l'aménagement
- Associations locales
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre d'actions mises en place.
- Le nombre de personnes touchées par ces actions.
- L'évolution des pratiques et des perceptions de l'espace public par les femmes à Bondy.
- La diminution du sentiment d'insécurité et du harcèlement dans l'espace public.

Conclusion

L'appropriation de l'espace public par les femmes est un enjeu majeur pour construire une ville plus inclusive et égalitaire. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour agir à différents niveaux et promouvoir une culture de l'égalité et du respect mutuel dans l'espace public à Bondy. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son efficacité et construire un espace public où chacune et chacun se sentent à leur place.

Fiche Action N°8 : Encourager les initiatives en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations

Contexte

La ville de Bondy s'engage activement dans la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations. Pour renforcer cet engagement, il est essentiel d'encourager et de soutenir les initiatives locales qui œuvrent dans ce domaine.

Objectifs

- **Identifier et recenser** les initiatives existantes en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations à Bondy.
- **Soutenir et valoriser** ces initiatives, qu'elles soient portées par des associations, des collectifs, des institutions ou des individus.
- **Favoriser** le développement de nouvelles initiatives et la création de partenariats.
- **Sensibiliser** le grand public aux enjeux de l'égalité et de la lutte contre les discriminations.

Actions proposées

1. **Mise en place d'un dispositif de soutien :**
 - **Créer un guichet unique** pour informer et accompagner les porteurs de projets.
 - **Mettre en place des aides financières** (subventions, bourses, etc.) pour soutenir les initiatives.
 - **Proposer des formations** et des outils pour aider les porteurs de projets à développer leurs actions.
2. **Organisation d'événements :**
 - **Organiser un forum** ou une journée dédiée aux initiatives en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations.
 - **Mettre en place des expositions**, des conférences et des débats pour sensibiliser le public.
 - **Soutenir les événements** organisés par les associations et les collectifs locaux.
3. **Communication et valorisation :**
 - **Créer un site internet** ou une plateforme pour présenter les initiatives locales.
 - **Diffuser des informations** sur les actions menées dans les médias locaux et sur les réseaux sociaux.
 - **Mettre en valeur** les réussites et les bonnes pratiques.
4. **Création de partenariats :**
 - **Favoriser les échanges** et les collaborations entre les associations, les institutions et les collectivités territoriales.
 - **Mettre en place des dispositifs** de concertation et de co-construction.

Thèmes à aborder

- **Lutte contre les discriminations** liées au genre, à l'origine, à l'orientation sexuelle, au handicap, etc.

- **Promotion de l'égalité** des chances et de l'accès aux droits
- **Développement du vivre-ensemble** et du respect de la diversité.
- **Éducation à la citoyenneté** et à la lutte contre les discriminations.

Public cible

- Associations et collectifs locaux
- Institutions et collectivités territoriales
- Porteurs de projets individuels
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre d'initiatives soutenues.
- Le nombre de personnes touchées par ces initiatives.
- L'évolution des pratiques et des comportements en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations à Bondy.

Conclusion

Encourager les initiatives en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations est essentiel pour construire une société plus juste et inclusive à Bondy. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour soutenir et valoriser les acteurs locaux qui œuvrent dans ce domaine. Il est important d'impliquer tous les acteurs concernés dans cette démarche pour garantir son efficacité et promouvoir une culture de l'égalité et du respect mutuel.

Fiche Action N°9 : Journée Internationale des Droits des Femmes à Bondy

Contexte

La Journée Internationale des Droits des Femmes, célébrée chaque année le 8 mars, est un moment clé pour mettre en lumière les enjeux liés à l'égalité femmes-hommes et pour renforcer l'action en faveur des droits des femmes. La ville de Bondy souhaite s'engager activement dans cette journée en proposant un programme d'actions variées et inclusives.

Objectifs

- **Sensibiliser** le public aux enjeux de l'égalité femmes-hommes et aux droits des femmes.
- **Informer** sur les ressources et les dispositifs existants pour soutenir les femmes.
- **Célébrer** les réussites et les contributions des femmes dans différents domaines.
- **Créer** du lien social et favoriser les échanges autour de ces thématiques.

Actions proposées

1. Organisation d'événements :

- **Conférences-débats** sur des thématiques variées (violences faites aux femmes, égalité salariale, place des femmes dans la société, etc.).
- **Expositions** artistiques ou documentaires mettant en valeur le rôle des femmes.
- **Projections** de films suivies de débats.
- **Ateliers** de sensibilisation et d'empowerment pour les femmes.
- **Spectacles** (théâtre, musique, danse) créés par des femmes ou abordant des thématiques féministes.

2. Partenariats :

- **Mobiliser** les associations locales, les institutions et les entreprises qui travaillent sur les questions d'égalité femmes-hommes.
- **Impliquer** les écoles, les centres sociaux et les maisons de quartier dans l'organisation d'événements.

3. Communication :

- **Créer un programme** détaillé des événements et le diffuser largement (site internet de la ville, réseaux sociaux, affiches, flyers, presse locale, etc.).
- **Utiliser des supports** de communication visuels et percutants.
- **Inviter** des personnalités engagées pour l'égalité femmes-hommes à participer aux événements.

4. Actions spécifiques :

- **Organisation d'une marche** pour les droits des femmes.
- **Mise en place d'un village** des associations pour informer le public sur les ressources existantes.
- **Création d'un espace de parole** pour les femmes victimes de violences.

Thèmes à aborder

- **Droits fondamentaux** des femmes (droit à l'éducation, à la santé, à l'emploi, etc.).
- **Lutte contre les violences** faites aux femmes (violences conjugales, harcèlement, etc.).

- **Égalité professionnelle** et égalité salariale.
- **Place des femmes** dans la sphère publique et politique.
- **Santé** des femmes.
- **Éducation** à l'égalité dès le plus jeune âge.

Public cible

- Habitantes de Bondy
- Associations locales
- Élus
- Professionnels de l'enfance et de l'éducation
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de personnes ayant participé aux événements.
- La couverture médiatique de la journée.
- Les retours du public sur les actions menées.

Conclusion

La Journée Internationale des Droits des Femmes est un moment privilégié pour agir en faveur de l'égalité femmes-hommes à Bondy. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour organiser une journée riche en événements et en actions, permettant de sensibiliser, d'informer et de mobiliser le public autour de cette cause essentielle. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son succès et construire une société plus juste et égalitaire.

Fiche Action N°10 : Égalité Femmes-Hommes - Marches exploratoires sur l'ensemble de la ville

Contexte

Les marches exploratoires sont une méthode participative qui permet aux femmes de partager leurs expériences et leurs préoccupations concernant l'espace public. Elles offrent l'opportunité de recueillir des données qualitatives sur les sentiments de sécurité, d'accès et d'appropriation des femmes dans différents lieux de la ville.

Objectifs

- **Diagnostiquer** les problèmes liés à l'appropriation de l'espace public par les femmes à Bondy.
- **Sensibiliser** les différents acteurs (habitants, élus, professionnels de l'aménagement, etc.) aux enjeux de l'espace public pour toutes et tous.
- **Mettre en place** des actions concrètes pour améliorer l'appropriation de l'espace public par les femmes.

Actions proposées

1. Organisation des marches exploratoires :

- **Définir les itinéraires** : Choisir des lieux variés (rues, parcs, transports en commun, etc.) et représentatifs des différents quartiers de Bondy.
- **Recrutement des participantes** : S'adresser aux femmes de tous âges et de tous horizons, en utilisant différents canaux (associations, écoles, centres sociaux, etc.).
- **Animation des marches** : Désigner des animatrices formées à l'écoute et à la facilitation pour recueillir les témoignages et les observations des participantes.
- **Prise de notes et cartographie** : Documenter les points positifs et négatifs de chaque lieu, les sentiments d'insécurité ou de confort, les propositions d'amélioration, etc.

2. Analyse des données :

- **Synthétiser les informations** recueillies lors des marches exploratoires.
- **Identifier les problèmes récurrents** et les spécificités de chaque quartier.
- **Croiser les données** avec d'autres sources (statistiques, études, etc.) pour avoir une vision globale de la situation.

3. Restitution et actions :

- **Organiser une réunion publique** pour présenter les résultats des marches exploratoires et les propositions d'amélioration.
- **Élaborer un plan d'action** concret en concertation avec les élus, les services techniques et les habitants.
- **Mettre en œuvre les actions** retenues (aménagement, éclairage, signalétique, etc.).
- **Évaluer l'impact** des actions sur l'appropriation de l'espace public par les femmes.

Thèmes à aborder

- **Sentiment de sécurité** dans les différents lieux de la ville.

- **Accessibilité** des espaces publics (transports en commun etc.).
- **Mixité** et partage de l'espace public.
- **Représentation** des femmes dans l'espace public (noms de rues, statues, etc.).
- **Aménagement** des espaces publics (éclairage, mobilier urbain, etc.).

Public cible

- Habitantes de Bondy
- Élus
- Professionnels de l'aménagement
- Associations locales
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de marches exploratoires réalisées.
- Le nombre de participantes.
- Le nombre de propositions d'amélioration formulées.
- Le nombre d'actions concrètes mises en place.
- L'évolution du sentiment de sécurité et de l'appropriation de l'espace public par les femmes à Bondy.

Conclusion

Les marches exploratoires sont un outil précieux pour faire entendre la voix des femmes et pour construire une ville plus inclusive et égalitaire. Cette fiche action propose un cadre méthodologique pour organiser ces marches à Bondy et pour transformer les résultats en actions concrètes. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son efficacité et construire un espace public où chacune et chacun se sentent à leur place.

Fiche Action N° 11 : Création d'un groupe de femmes consultées lors de chaque projet de renouvellement urbain

Contexte

Les projets de renouvellement urbain ont un impact important sur la vie des habitants, et en particulier sur celle des femmes. Il est donc essentiel d'impliquer les femmes dans la conception et la mise en œuvre de ces projets, afin de prendre en compte leurs besoins et leurs préoccupations spécifiques.

Objectifs

- **Créer un groupe de femmes** représentatif de la diversité des habitantes de Bondy8.
- **Consulter** ce groupe à chaque étape des projets de renouvellement urbain.
- **Recueillir** les avis et les propositions des femmes sur les aménagements, les équipements et les services.
- **Intégrer** les contributions des femmes dans les décisions finales.

Actions proposées

1. Constitution du groupe :

- **Lancer un appel à candidatures** auprès des femmes de Bondy, en utilisant différents canaux (associations, écoles, centres sociaux, médias locaux, etc.).
- **Organiser des réunions d'information** pour présenter la démarche et les objectifs du groupe.
- **Sélectionner les participantes** en veillant à la diversité des profils (âge, origine, situation familiale, etc.).

2. Organisation des consultations :

- **Définir les modalités** de consultation (réunions, questionnaires, visites de terrain, etc.).
- **Adapter les supports** de présentation et les outils de recueil d'avis aux besoins des participantes.
- **Planifier les consultations** à des moments clés de chaque projet (diagnostic, conception, réalisation, évaluation).

3. Intégration des contributions :

- **Analyser les avis** et les propositions des femmes.
- **Restituer les résultats** des consultations aux élus et aux professionnels en charge des projets.
- **Veiller à ce que les décisions** finales tiennent compte des contributions des femmes.

4. Suivi et évaluation :

- **Mesurer l'impact** de la participation des femmes sur la qualité des projets de renouvellement urbain.
- **Ajuster les modalités** de consultation en fonction des retours d'expérience.
- **Valoriser** l'engagement des femmes et les résultats obtenus.

Thèmes à aborder

- **Sécurité** des espaces publics et des logements.

- **Accessibilité** des transports en commun, des commerces et des services
- **Qualité** de l'environnement (espaces verts, propreté, etc.).
- **Mixité** sociale et intergénérationnelle.
- **Préservation** du patrimoine et de l'identité des quartiers.

Public cible

- Habitantes de Bondy
- Élus
- Professionnels de l'urbanisme
- Associations locales

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de femmes participant au groupe de consultation.
- Le nombre de consultations réalisées.
- Le nombre de propositions des femmes intégrées dans les projets.
- L'évolution de la satisfaction des femmes concernant les espaces urbains.

Conclusion

La création d'un groupe de femmes consultées lors des projets de renouvellement urbain est une initiative essentielle pour construire une ville plus inclusive et égalitaire à Bondy. Cette fiche action propose un cadre méthodologique pour mettre en place ce dispositif et pour garantir la participation effective des femmes à la transformation de leur cadre de vie. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour assurer sa réussite et pour faire de Bondy une ville où toutes les femmes se sentent à leur place.

Fiche Action N°12 : Organisation de fêtes de quartier pour renforcer la place des femmes dans l'espace public

Contexte

Les fêtes de quartier sont des moments de convivialité et de partage qui contribuent à renforcer le lien social et le vivre-ensemble. Elles peuvent également être un levier pour promouvoir l'égalité femmes-hommes et pour accroître la visibilité et la participation des femmes dans l'espace public.

Objectifs

- **Investir** l'espace public de manière festive et conviviale.
- **Renforcer** la place des femmes dans l'espace public en tant qu'actrices et organisatrices des fêtes de quartier.
- **Promouvoir** la mixité et l'inclusion lors des événements.
- **Sensibiliser** le public aux enjeux de l'égalité femmes-hommes de manière ludique et festive.

Actions proposées

1. Planification et organisation :

- **Mettre en place un comité de pilotage** regroupant des habitants, des associations, des élus et des professionnels de la ville.
- **Choisir les lieux** des fêtes de quartier en concertation avec les habitants, en veillant à ce qu'ils soient accessibles et sécurisés pour toutes et tous.
- **Définir un programme** d'animations varié et inclusif, en tenant compte des besoins et des attentes des différents publics (musique, danse, jeux, ateliers, spectacles, etc.).
- **Prévoir un budget** pour chaque fête de quartier, en mobilisant des financements publics et privés.

2. Implication des femmes :

- **Encourager la participation** des femmes à tous les niveaux de l'organisation des fêtes de quartier (comité de pilotage, conception du programme, animation des stands, etc.).
- **Mettre en valeur** les talents et les compétences des femmes dans les différentes animations proposées.
- **Créer des espaces** de parole et d'échange pour les femmes, afin de recueillir leurs avis et leurs propositions.

3. Sensibilisation à l'égalité :

- **Intégrer des actions** de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes dans le programme des fêtes de quartier (expositions, débats, jeux, etc.).
- **Diffuser des messages** clés sur l'égalité femmes-hommes de manière ludique et festive.
- **Lutter contre les stéréotypes** de genre et les discriminations.

4. Communication :

- **Informar largement** le public sur les fêtes de quartier, en utilisant différents canaux (site internet de la ville, réseaux sociaux, affiches, flyers, presse locale, etc.).

- **Mettre en valeur** la dimension festive et conviviale d
- **Communiquer sur l'engagement** de la ville en faveur de l'égalité femmes-hommes.

Thèmes à aborder

- **Place des femmes** dans l'espace public.
- **Lutte contre les violences** faites aux femmes.
- **Égalité professionnelle** et égalité salariale.
- **Mixité** et inclusion.
- **Santé** des femmes.

Public cible

- Habitants de Bondy
- Associations locales
- Élus
- Professionnels de l'enfance et de l'éducation
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de fêtes de quartier organisées.
- Le nombre de personnes ayant participé aux événements.
- La diversité des publics présents.
- Les retours des participants sur l'ambiance et les animations proposées.
- L'impact des fêtes de quartier sur la visibilité et la participation des femmes dans l'espace public.

Conclusion

Les fêtes de quartier sont un outil précieux pour renforcer le vivre-ensemble et pour promouvoir l'égalité femmes-hommes à Bondy. Cette fiche action propose un cadre méthodologique pour organiser ces événements de manière festive, conviviale et inclusive. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son efficacité et pour faire de Bondy une ville où toutes et tous se sentent à leur place.

Fiche Action N°13 : Réalisation d'une programmation dans le cadre des Journées du Matrimoine

Contexte

Les Journées du Matrimoine, célébrées chaque année en septembre, sont un événement culturel qui vise à mettre en lumière le patrimoine laissé par les femmes. Il s'agit de rendre visibles les contributions des femmes à l'histoire, à l'art, à la science et à la culture, et de valoriser leur héritage. La ville de Bondy souhaite s'engager activement dans cette initiative en proposant une programmation spécifique.

Objectifs

- **Rendre visible** le matrimoine de Bondy, en mettant en lumière les femmes qui ont marqué l'histoire de la ville et leur héritage.
- **Sensibiliser** le public à la richesse et à la diversité du matrimoine.
- **Valoriser** le rôle des femmes dans la construction de l'identité locale.
- **Créer** du lien social et intergénérationnel autour de cette thématique.

Actions proposées

1. **Identification et sélection des sites et des femmes à mettre en valeur :**
 - **Inventaire** des lieux, des monuments, des œuvres d'art, des archives et des témoignages liés à des femmes ayant joué un rôle important à Bondy.
 - **Recherche** de biographies et d'informations sur ces femmes, en collaboration avec les associations locales, les archives municipales et les chercheurs.
 - **Sélection** des sites et des femmes à mettre en valeur en fonction de leur intérêt historique, culturel et symbolique.
2. **Élaboration d'une programmation :**
 - **Visites guidées** thématiques sur les lieux emblématiques du matrimoine de Bondy.
 - **Expositions** présentant des documents d'archives, des photographies, des portraits et des objets liés aux femmes mises à l'honneur.
 - **Conférences** et débats sur l'histoire des femmes à Bondy et sur les enjeux du matrimoine.
 - **Ateliers** pédagogiques pour les enfants et les jeunes, afin de les sensibiliser à l'histoire des femmes et au patrimoine.
 - **Spectacles** (théâtre, musique, danse) inspirés par des figures féminines locales ou abordant des thématiques féministes.
3. **Communication et promotion :**
 - **Création de supports** de communication (affiches, flyers, programme détaillé) pour informer le public sur la programmation.
 - **Diffusion** de l'information sur le site internet de la ville, les réseaux sociaux, la presse locale et les partenaires culturels.
 - **Organisation d'une conférence de presse** pour présenter la programmation aux médias.
4. **Partenariats :**
 - **Mobilisation** des associations locales, des institutions culturelles, des écoles et des centres sociaux pour participer à la programmation.

- **Recherche de financements** auprès de partenaires

Thèmes à aborder

- **Femmes et pouvoir** (femmes élues, femmes engagées dans la vie politique locale).
- **Femmes et travail** (femmes ouvrières, femmes entrepreneures, femmes dans les métiers traditionnellement masculins).
- **Femmes et culture** (artistes, écrivaines, musiciennes, femmes engagées dans la vie culturelle locale).
- **Femmes et sciences** (femmes scientifiques, femmes ayant contribué au développement des sciences et des techniques).
- **Femmes et éducation** (femmes ayant fondé des écoles, femmes ayant milité pour l'accès à l'éducation des filles).

Public cible

- Habitants de Bondy
- Associations locales
- Élus
- Professionnels de la culture et du tourisme
- Scolaires

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de personnes ayant participé aux événements.
- La couverture médiatique de la programmation.
- Les retours du public sur les actions menées.

Conclusion

Les Journées du Matrimoine sont une occasion unique de mettre en valeur l'héritage des femmes à Bondy et de sensibiliser le public à l'importance de la mémoire et de l'histoire des femmes. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour organiser une programmation riche et diversifiée, qui permettra de rendre hommage aux femmes qui ont contribué à façonner l'identité de la ville et de transmettre leur héritage aux générations futures.

Fiche Action N°14 : Initier une campagne de sensibilisation contre le harcèlement de rue à Bondy

Contexte

Le harcèlement de rue est une réalité quotidienne pour de nombreuses femmes et jeunes filles. Il s'agit de comportements irrespectueux, intimidants, voire agressifs, qui portent atteinte à leur liberté de circulation et à leur bien-être. La ville de Bondy souhaite s'engager activement dans la lutte contre ce phénomène en lançant une campagne de sensibilisation.

Objectifs

- **Sensibiliser** le public au harcèlement de rue, en informant sur ses différentes formes, ses conséquences et les moyens de le prévenir.
- **Inform**er les victimes sur les ressources et les dispositifs existants pour les soutenir et les accompagner.
- **Responsabiliser** les témoins, en les encourageant à réagir face à des situations de harcèlement.
- **Mobiliser** l'ensemble de la population dans la lutte contre le harcèlement de rue.

Actions proposées

1. Conception de la campagne :

- **Définir les messages clés** de la campagne, en tenant compte des spécificités du public cible (jeunes, adultes, hommes, femmes, etc.).
- **Choisir les supports** de communication adaptés (affiches, flyers, vidéos, spots radio, réseaux sociaux, etc.).
- **Créer des visuels** percutants et des slogans mobilisateurs.
- **Élaborer un plan de communication** précis, en définissant les objectifs, les cibles, les messages, les supports, le calendrier et le budget.

2. Mise en œuvre de la campagne :

- **Diffuser les messages** de la campagne sur les différents supports de communication choisis.
- **Organiser des événements** de sensibilisation (débats, conférences, ateliers, projections de films, etc.).
- **Mettre en place des actions** de terrain (distribution de flyers, rencontres avec les habitants, etc.).
- **Mobiliser les partenaires** locaux (associations, écoles, centres sociaux, etc.) pour relayer la campagne.

3. Évaluation de la campagne :

- **Mesurer l'impact** de la campagne sur la sensibilisation du public au harcèlement de rue.
- **Recueillir les avis** des habitants sur la campagne et sur les actions menées.
- **Analyser les données** statistiques sur les signalements de harcèlement de rue.
- **Ajuster la campagne** en fonction des résultats de l'évaluation.

Thèmes à aborder

- **Définition** du harcèlement de rue et de ses différentes formes (insultes, remarques sexistes, intimidation, agression, etc.).
- **Conséquences** du harcèlement de rue sur les victimes (sentiment d'insécurité, peur, stress, isolement, etc.).
- **Moyens de prévention** du harcèlement de rue (éducation, sensibilisation, modification de l'environnement, etc.).
- **Actions à mener** face à une situation de harcèlement de rue (soutien à la victime, signalement, intervention, etc.).
- **Ressources et dispositifs** existants pour les victimes (associations d'aide aux victimes, numéros d'urgence, plateformes de signalement en ligne, etc.).

Public cible

- Habitants de Bondy
- Élus
- Professionnels de l'éducation et de la sécurité
- Associations locales

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de personnes touchées par la campagne (diffusion des messages, participation aux événements, etc.).
- Les retours du public sur la campagne (questionnaires, entretiens, etc.).
- L'évolution des signalements de harcèlement de rue.

Conclusion

La lutte contre le harcèlement de rue est un enjeu majeur pour construire une société plus respectueuse et égalitaire. Cette fiche action propose un cadre méthodologique pour initier une campagne de sensibilisation efficace à Bondy. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son succès et pour faire de Bondy une ville où toutes les femmes et toutes les jeunes filles se sentent en sécurité.

Fiche Action N°15 : Lancement d'un festival culturel dans le cadre du 8 mars à Bondy

Contexte

La Journée Internationale des Droits des Femmes, célébrée chaque année le 8 mars, est un moment clé pour mettre en lumière les enjeux liés à l'égalité femmes-hommes et pour renforcer l'action en faveur des droits des femmes. La ville de Bondy souhaite s'engager activement dans cette journée en proposant un festival culturel.

Objectifs

- **Sensibiliser** le public aux enjeux de l'égalité femmes-hommes et aux droits des femmes.
- **Informer** sur les ressources et les dispositifs existants pour soutenir les femmes.
- **Célébrer** les réussites et les contributions des femmes dans différents domaines.
- **Créer** du lien social et favoriser les échanges autour de ces thématiques.

Actions proposées

1. Conception du festival :

- **Définir le thème** du festival en lien avec les enjeux locaux et nationaux (ex : mois des égalités, lutte contre les violences faites aux femmes, égalité salariale, place des femmes dans la culture, etc.).
- **Choisir les lieux** du festival en fonction du public cible et des types d'événements (salles de spectacle, espaces publics, lieux associatifs, etc.).
- **Élaborer un programme** varié et attractif, incluant des événements culturels (spectacles, concerts, expositions, projections de films, etc.), des conférences-débats, des ateliers, des rencontres, etc.

2. Organisation du festival :

- **Mettre en place une équipe** de pilotage, composée de représentants de la ville, d'associations, de professionnels de la culture et de bénévoles.
- **Rechercher des partenaires** financiers (subventions, mécénat) et logistiques (salles, matériel, etc.).
- **Sélectionner les artistes** et les intervenants en fonction de la qualité de leur travail et de leur engagement pour l'égalité femmes-hommes.
- **Assurer la communication** du festival (création de supports, relations presse, réseaux sociaux, etc.).

3. Déroulement du festival :

- **Proposer des événements** de qualité, accessibles à tous les publics et adaptés à différents âges.
- **Veiller à la diversité** des formes d'expression artistique et culturelle.
- **Créer une ambiance** festive et conviviale, propice aux échanges et aux rencontres.
- **Mettre en valeur** les réalisations et les initiatives des femmes.

4. Évaluation du festival :

- **Recueillir les avis** des participants sur la programmation, l'organisation et l'ambiance du festival.
- **Mesurer l'impact** du festival sur la sensibilisation du public aux enjeux de l'égalité femmes-hommes.

- **Analyser les retombées** médiatiques et sociales du

Thèmes à aborder

- **Droits fondamentaux** des femmes (droit à l'éducation, à la santé, à l'emploi, etc.).
- **Lutte contre les violences** faites aux femmes (violences conjugales, harcèlement, etc.).
- **Égalité professionnelle** et égalité salariale.
- **Place des femmes** dans la sphère publique et politique.
- **Santé** des femmes.
- **Éducation** à l'égalité dès le plus jeune âge.

Public cible

- Habitantes de Bondy
- Associations locales
- Élus
- Professionnels de l'enfance et de l'éducation
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de personnes ayant participé aux événements.
- La couverture médiatique du festival.
- Les retours du public sur les actions menées.

Conclusion

Le lancement d'un festival culturel dans le cadre du 8 mars à Bondy est une initiative originale et fédératrice pour célébrer les droits des femmes et promouvoir l'égalité femmes-hommes. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour organiser un événement de qualité, accessible à tous et porteur de messages forts. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son succès et construire une société plus juste et égalitaire.

Fiche Action N°16 : Action contre la précarité menstruelle

Contexte

La précarité menstruelle est une réalité pour de nombreuses femmes et jeunes filles, y compris à Bondy. Le manque d'accès à des protections hygiéniques adéquates peut avoir des conséquences graves sur leur santé, leur bien-être et leur scolarité. La ville de Bondy souhaite s'engager activement dans la lutte contre ce phénomène.

Objectifs

- **Améliorer l'accès** aux protections hygiéniques pour les femmes et les jeunes filles en situation de précarité.
- **Sensibiliser** le public aux enjeux de la précarité menstruelle et aux solutions existantes.
- **Créer** du lien social et favoriser les échanges autour de cette thématique.

Actions proposées

1. Distribution de protections hygiéniques :

- **Identifier** les lieux et les structures où les femmes et les jeunes filles en ont le plus besoin (centres sociaux, écoles, associations, etc.).
- **Organiser des distributions** régulières de protections hygiéniques (tampons, serviettes, coupes menstruelles) dans ces lieux.
- **Mettre en place des partenariats** avec des entreprises ou des associations qui peuvent fournir des protections hygiéniques gratuitement ou à prix réduit.

2. Sensibilisation et information :

- **Organiser des ateliers** d'information et de sensibilisation sur la précarité menstruelle, les solutions existantes et l'hygiène menstruelle.
- **Diffuser des informations** sur les protections hygiéniques disponibles et sur les lieux de distribution.
- **Créer des supports** de communication (affiches, flyers, brochures) adaptés aux différents publics.

3. Lutte contre la stigmatisation :

- **Organiser des événements** pour parler des règles sans tabou et pour déconstruire les stéréotypes.
- **Mettre en place des actions** de sensibilisation dans les écoles pour informer les jeunes sur les règles et sur la précarité menstruelle.

4. Partenariats :

- **Mobiliser** les associations locales, les professionnels de santé, les écoles et les collectivités territoriales pour agir ensemble contre la précarité menstruelle.
- **Rechercher des financements** auprès de partenaires publics et privés pour soutenir les actions menées.

Thèmes à aborder

- **Hygiène menstruelle** et santé.
- **Différents types** de protections hygiéniques (avantages et inconvénients).
- **Coût** des protections hygiéniques et impact sur le budget des femmes.
- **Conséquences** de la précarité menstruelle sur la santé, le bien-être et la scolarité.

- **Solutions** existantes pour lutter contre la précarité menstruelle

Public cible

- Femmes et jeunes filles de Bondy
- Associations locales
- Élus
- Professionnels de santé et de l'éducation
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de protections hygiéniques distribuées.
- Le nombre de personnes ayant participé aux ateliers de sensibilisation.
- Les retours des personnes ayant bénéficié des actions menées.

Conclusion

La lutte contre la précarité menstruelle est un enjeu de solidarité et de justice sociale. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour agir à Bondy et pour améliorer l'accès aux protections hygiéniques pour toutes les femmes et les jeunes filles. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son efficacité et pour faire de Bondy une ville où toutes les femmes se sentent respectées et soutenues.

Fiche Action N°17 : Programmation pour le 25 novembre - Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Contexte

Chaque année, le 25 novembre marque la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Cette journée est l'occasion de sensibiliser le public, de mobiliser les acteurs locaux et de renforcer les actions de lutte contre les violences faites aux femmes. La ville de Bondy souhaite s'engager activement dans cette journée en proposant une programmation spécifique.

Objectifs

- **Sensibiliser** le public aux différentes formes de violences faites aux femmes (violences conjugales, harcèlement de rue, violences sexuelles, etc.).
- **Informer** les victimes sur les ressources et les dispositifs existants pour les soutenir et les accompagner.
- **Mobiliser** l'ensemble de la population dans la lutte contre les violences faites aux femmes.
- **Renforcer** les partenariats entre les acteurs locaux (associations, institutions, collectivités).

Actions proposées

1. Organisation d'événements :

- **Conférences-débats** sur des thématiques variées (violences conjugales, cyberharcèlement, consentement, etc.).
- **Expositions** artistiques ou documentaires mettant en lumière les conséquences des violences faites aux femmes.
- **Projections** de films suivies de débats.
- **Spectacles** (théâtre, musique, danse) créés par des femmes ou abordant des thématiques féministes.
- **Ateliers** de sensibilisation et d'empowerment pour les femmes.

2. Actions de sensibilisation :

- **Campagne d'affichage** dans les lieux publics pour sensibiliser le public aux violences faites aux femmes.
- **Distribution de flyers** et de brochures d'information sur les ressources existantes pour les victimes.
- **Organisation de stands** d'information dans les lieux passants.

3. Mobilisation des partenaires :

- **Impliquer** les associations locales qui travaillent sur les questions de violences faites aux femmes.
- **Mobiliser** les écoles, les centres sociaux et les maisons de quartier pour organiser des événements.
- **Sensibiliser** les professionnels (police, justice, santé) aux violences faites aux femmes.

4. Actions spécifiques :

- **Organisation d'une marche** contre les violences faites aux femmes.
- **Mise en place d'un espace de parole** pour les femmes victimes de violences.

- **Création d'un numéro de téléphone** ou d'une plateforme de signalements.

Thèmes à aborder

- **Différentes formes** de violences faites aux femmes (violences physiques, psychologiques, sexuelles, économiques, etc.).
- **Conséquences** des violences sur les victimes (traumatismes, problèmes de santé, isolement, etc.).
- **Dispositifs d'aide** et d'accompagnement pour les victimes (associations, numéros d'urgence, etc.).
- **Prévention** des violences faites aux femmes (éducation, sensibilisation, etc.).
- **Lutte contre l'impunité** des auteurs de violences.

Public cible

- Habitantes de Bondy
- Associations locales
- Élus
- Professionnels de l'enfance et de l'éducation
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de personnes ayant participé aux événements.
- La couverture médiatique de la journée.
- Les retours du public sur les actions menées.

Conclusion

Le 25 novembre est une journée essentielle pour agir contre les violences faites aux femmes. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour organiser une programmation riche et diversifiée à Bondy, permettant de sensibiliser, d'informer et de mobiliser le public autour de cette cause cruciale. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son succès et construire une société où toutes les femmes sont respectées et protégées.

Fiche Action N°18 : Mise en place de nouvelles formations sexisme au travail

Contexte

Le sexisme au travail est une réalité qui persiste et qui peut avoir des conséquences graves sur les victimes (discrimination, harcèlement, atteinte à la santé mentale, etc.). Il est essentiel de sensibiliser les acteurs du monde du travail à cette problématique et de leur donner les outils pour agir. La ville de Bondy souhaite s'engager activement dans cette démarche en mettant en place de nouvelles formations de sensibilisation sur le sexisme au travail.

Objectifs

- **Sensibiliser** les employeurs et les salariés aux différentes formes de sexisme au travail (propos et comportements sexistes, discriminations, etc.).
- **Informer** sur les conséquences du sexisme au travail pour les victimes et pour l'entreprise.
- **Donner aux participants** les outils pour identifier les situations de sexisme, réagir et agir en conséquence.
- **Favoriser** un environnement de travail respectueux et égalitaire.

Actions proposées

1. Conception des formations :

- **Définir les objectifs** précis des formations en fonction du public cible (employeurs, managers, salariés).
- **Élaborer le contenu** pédagogique en s'appuyant sur des données et des exemples concrets.
- **Sélectionner des outils** pédagogiques variés (vidéos, études de cas, jeux de rôle, etc.).
- **Prévoir une évaluation** de la formation.

2. Mise en œuvre des formations :

- **Animer les formations** de manière interactive et participative.
- **Favoriser les échanges** et les discussions entre les participants.
- **Adapter le contenu** et les outils pédagogiques en fonction des besoins du public.
- **Assurer un suivi** pour permettre aux participants de mettre en pratique leurs acquis.

3. Communication et promotion :

- **Informer les entreprises** et les salariés de Bondy sur l'existence de ces formations (site internet de la ville, réseaux sociaux, presse locale, etc.).
- **Organiser des événements** de présentation des formations.
- **Mettre en avant** les bénéfices des formations pour les entreprises et les salariés.

4. Partenariats :

- **Collaborer** avec les entreprises, les organisations syndicales, les associations et les organismes de formation.
- **Mobiliser** des experts sur les questions de sexisme au travail.

Thèmes à aborder

- **Définitions** et formes de sexisme au travail (propos et comportements sexistes, discriminations, harcèlement, etc.).
- **Conséquences** du sexisme au travail pour les victimes (atteinte à la santé mentale, perte de confiance en soi, etc.) et pour l'entreprise (absentéisme, baisse de productivité, image dégradée, etc.).
- **Cadre juridique** et réglementaire (loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, etc.).
- **Outils** pour identifier les situations de sexisme au travail.
- **Réactions** et actions à mener face à des situations de sexisme (témoignage, signalement, plainte, etc.).
- **Prévention** du sexisme au travail (mise en place de politiques internes, formation des managers, etc.).

Public cible

- Employeurs
- Managers
- Salariés

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de formations organisées.
- Le nombre de participants formés.
- Les résultats des évaluations de satisfaction des participants.
- L'impact de la formation sur les pratiques et les comportements des participants.

Conclusion

La mise en place de formations de sensibilisation sur le sexisme au travail est une action essentielle pour promouvoir un environnement de travail respectueux et égalitaire à Bondy. Cette fiche action propose un cadre pour la mise en place de formations de qualité, adaptées aux besoins des différents publics. Il est important d'impliquer tous les acteurs concernés dans cette démarche pour garantir son efficacité et faire de Bondy une ville où le sexisme n'a pas sa place dans le monde du travail.

Envoyé en préfecture le 12/03/2025

Reçu en préfecture le 12/03/2025

Publié le



ID : 093-219300100-20250308-DCM2025_001-DE

Envoyé en préfecture le 12/03/2025

Reçu en préfecture le 12/03/2025

Publié le

ID : 093-219300100-20250308-DCM2025_001-DE



BONDY